



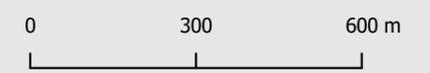
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : ALTRIPPE

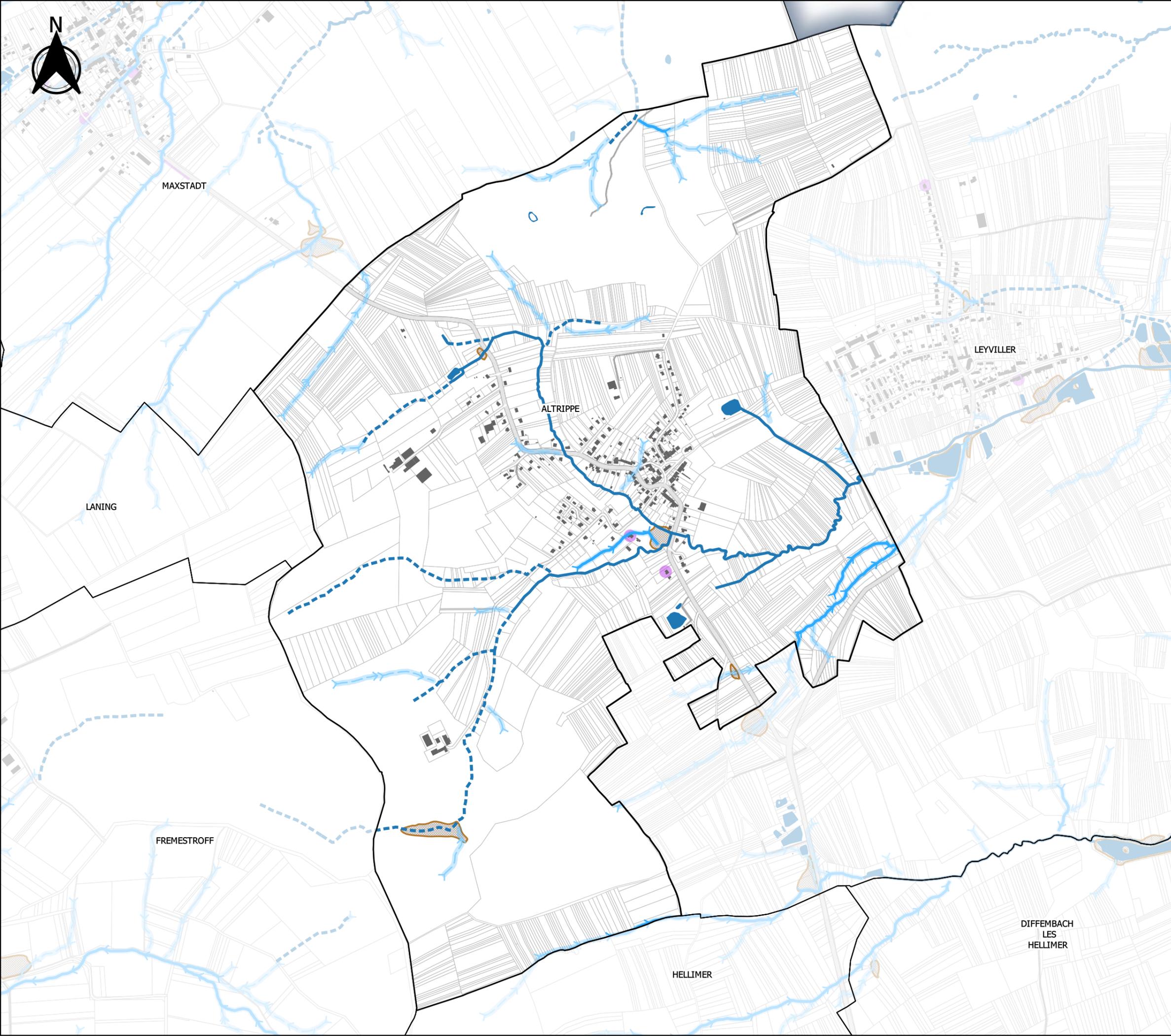
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



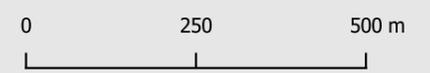


ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

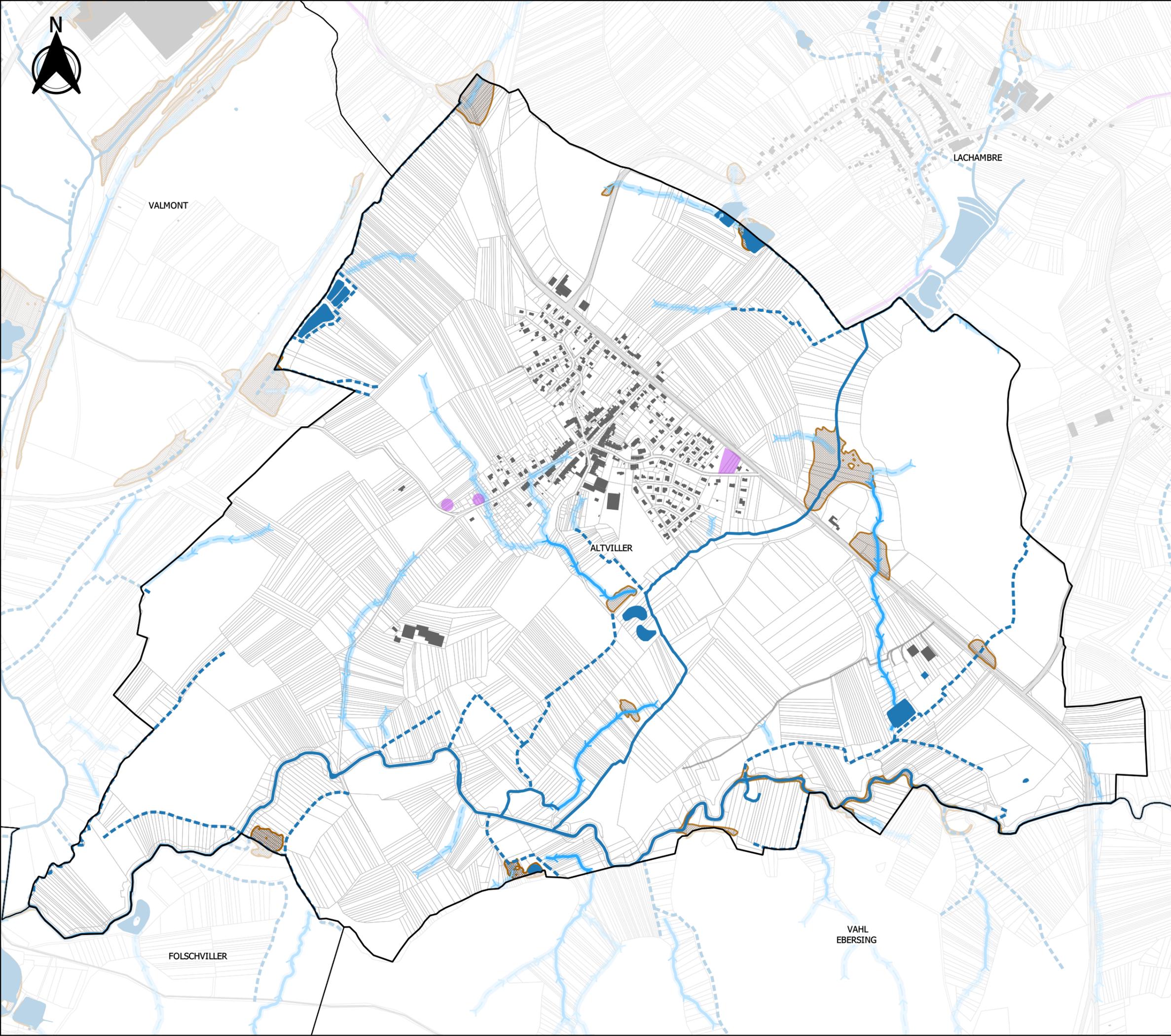
Commune : ALTVILLER

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
 -  Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
 -  Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
 -  Cuvette potentiellement inondable
 -  Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)
 - 
 - 



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

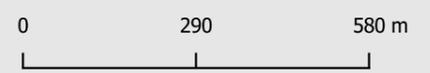
Commune : BARONVILLE

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

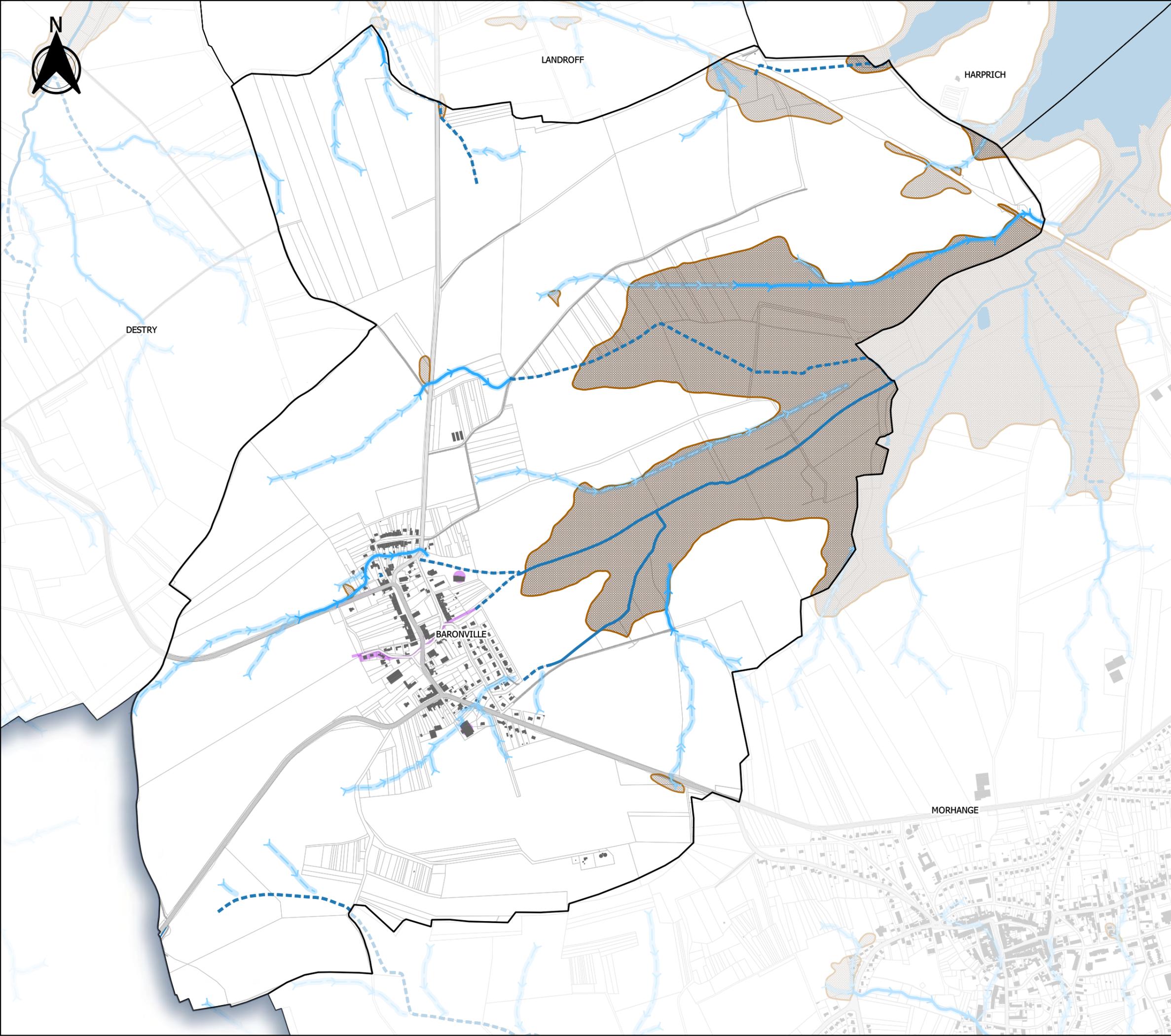
- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
 -  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
 -  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

 Cuvette potentiellement inondable

 Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

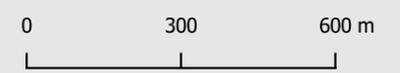
Commune : BERIG-VINTRANGE

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

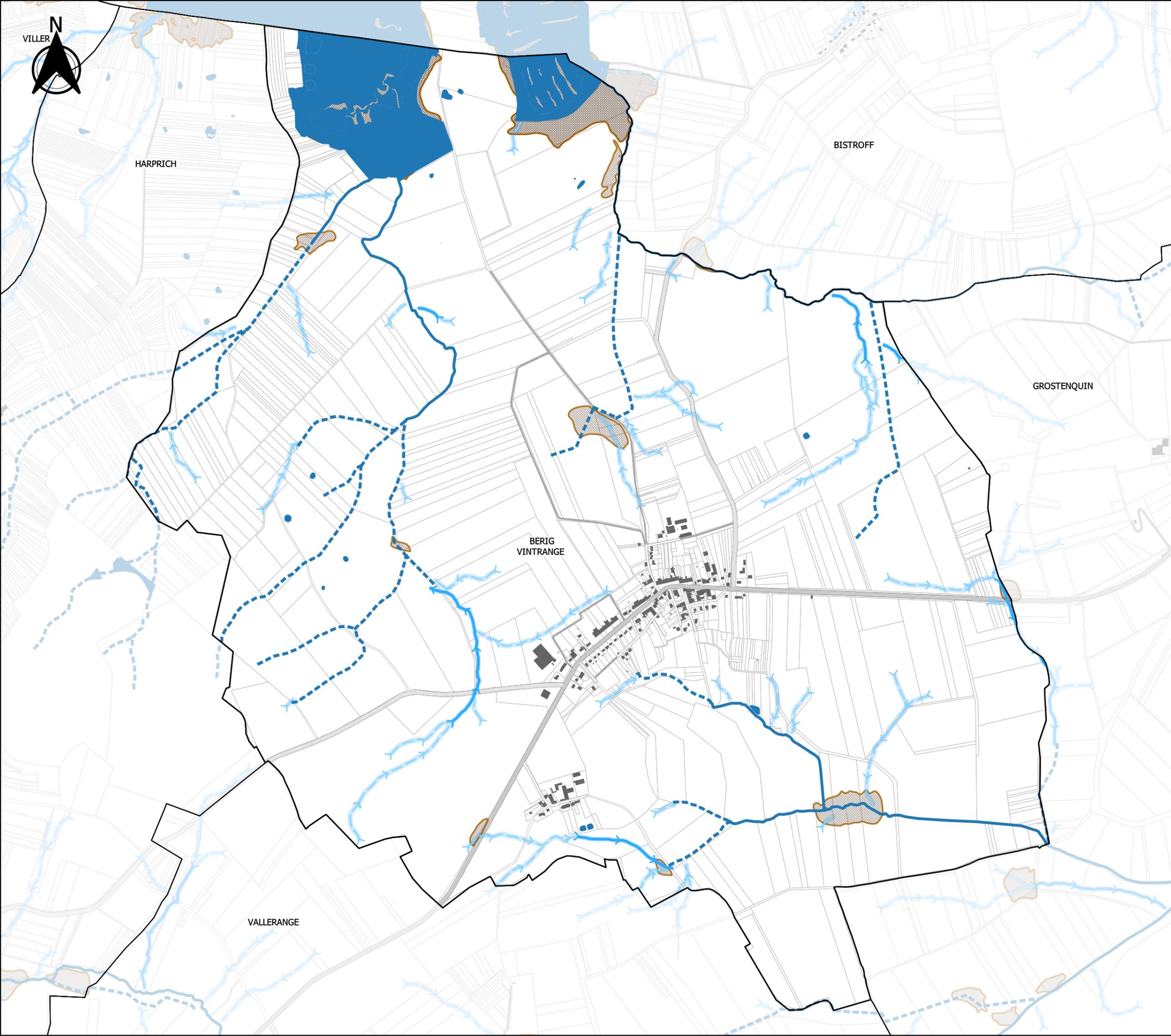
- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

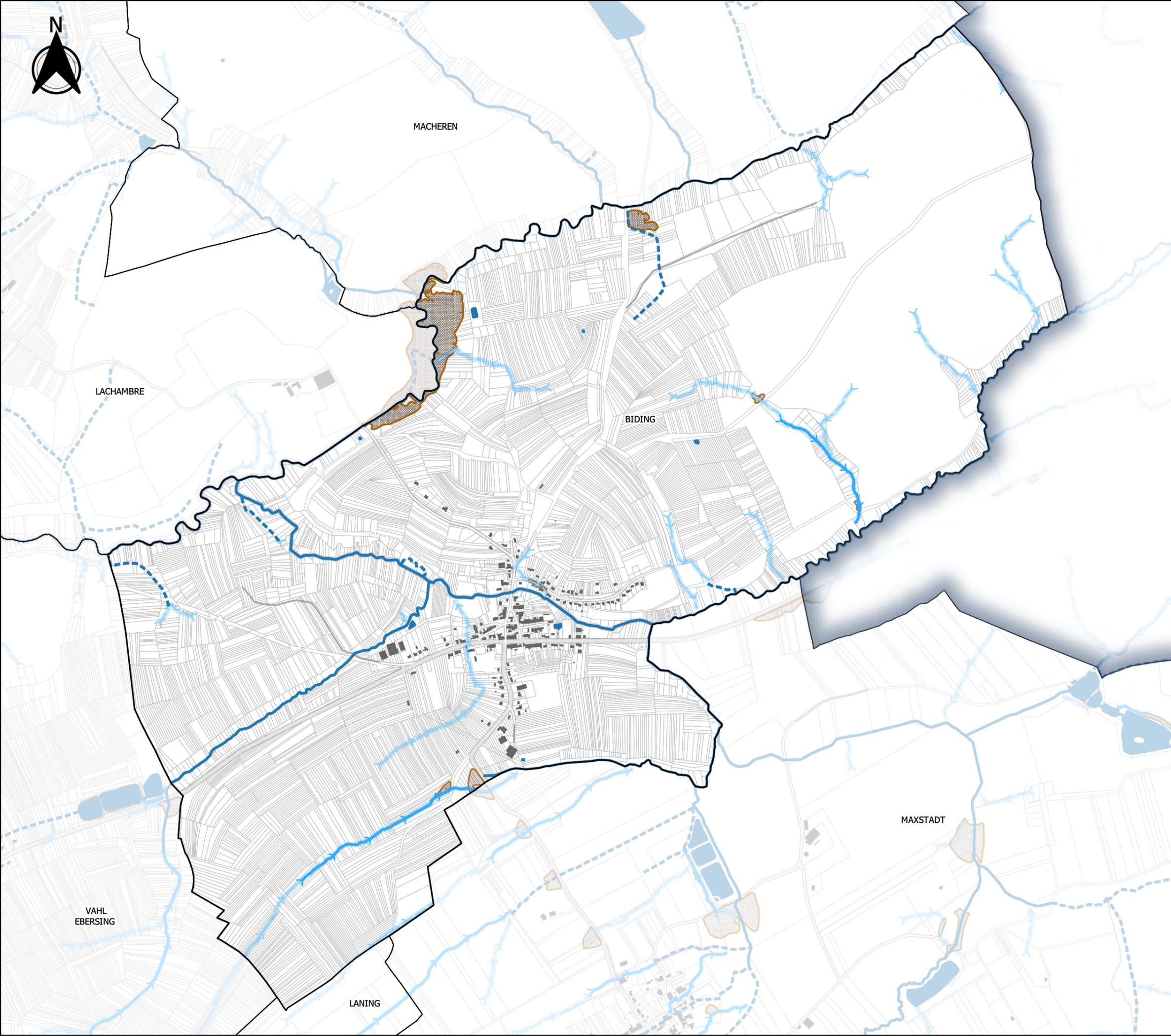
-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

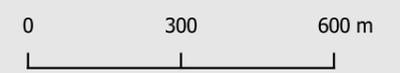
Commune : BIDING

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

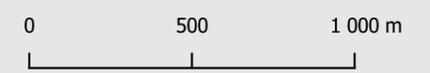
Commune : BISTROFF

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

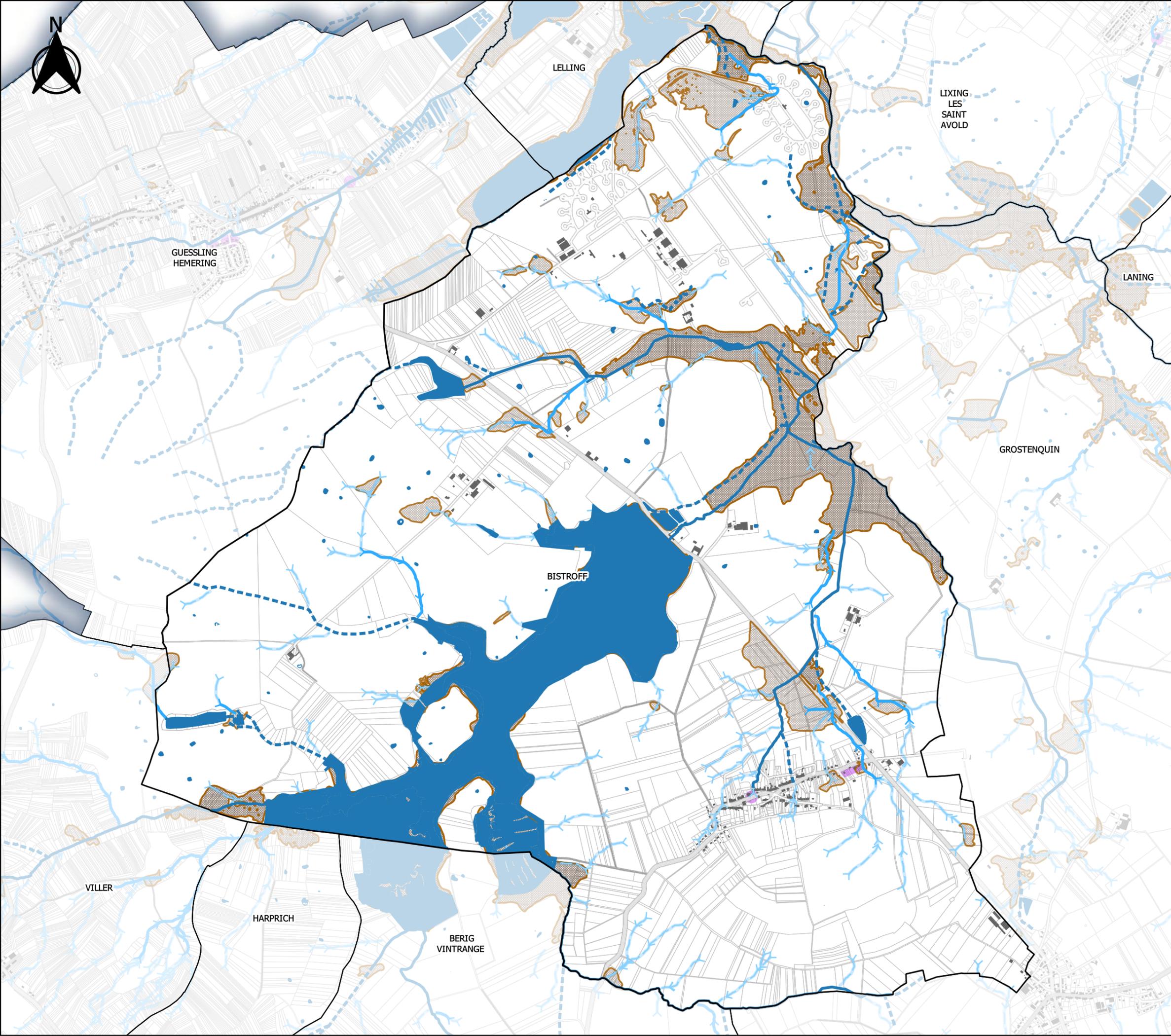
- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





GUESSLING
HEMERING

Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : BOUSTROFF

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 200 400 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



EINCHEVILLE

BOUSTROFF

VILLER



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : BRULANGE

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 380 760 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : CARLING

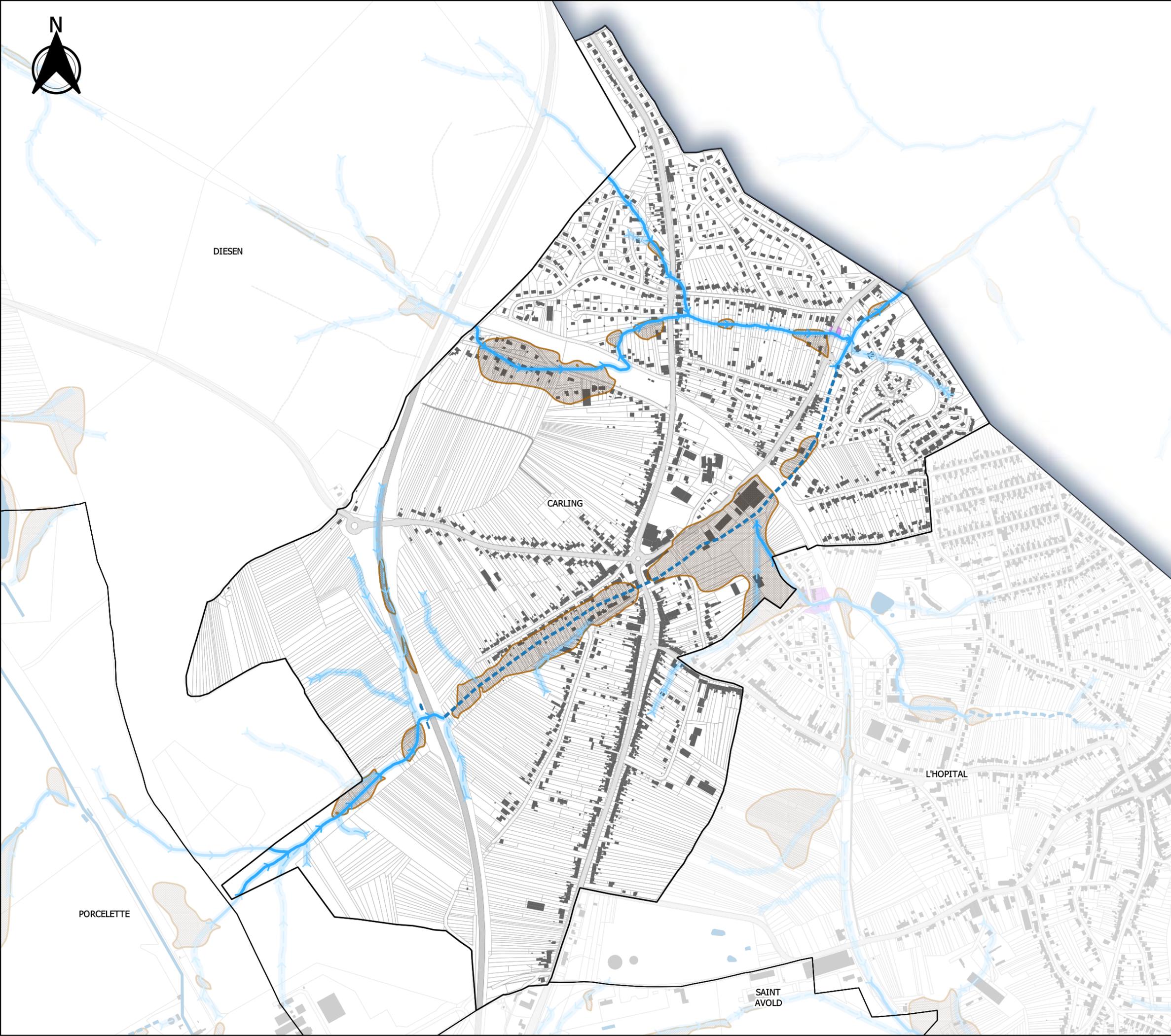
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

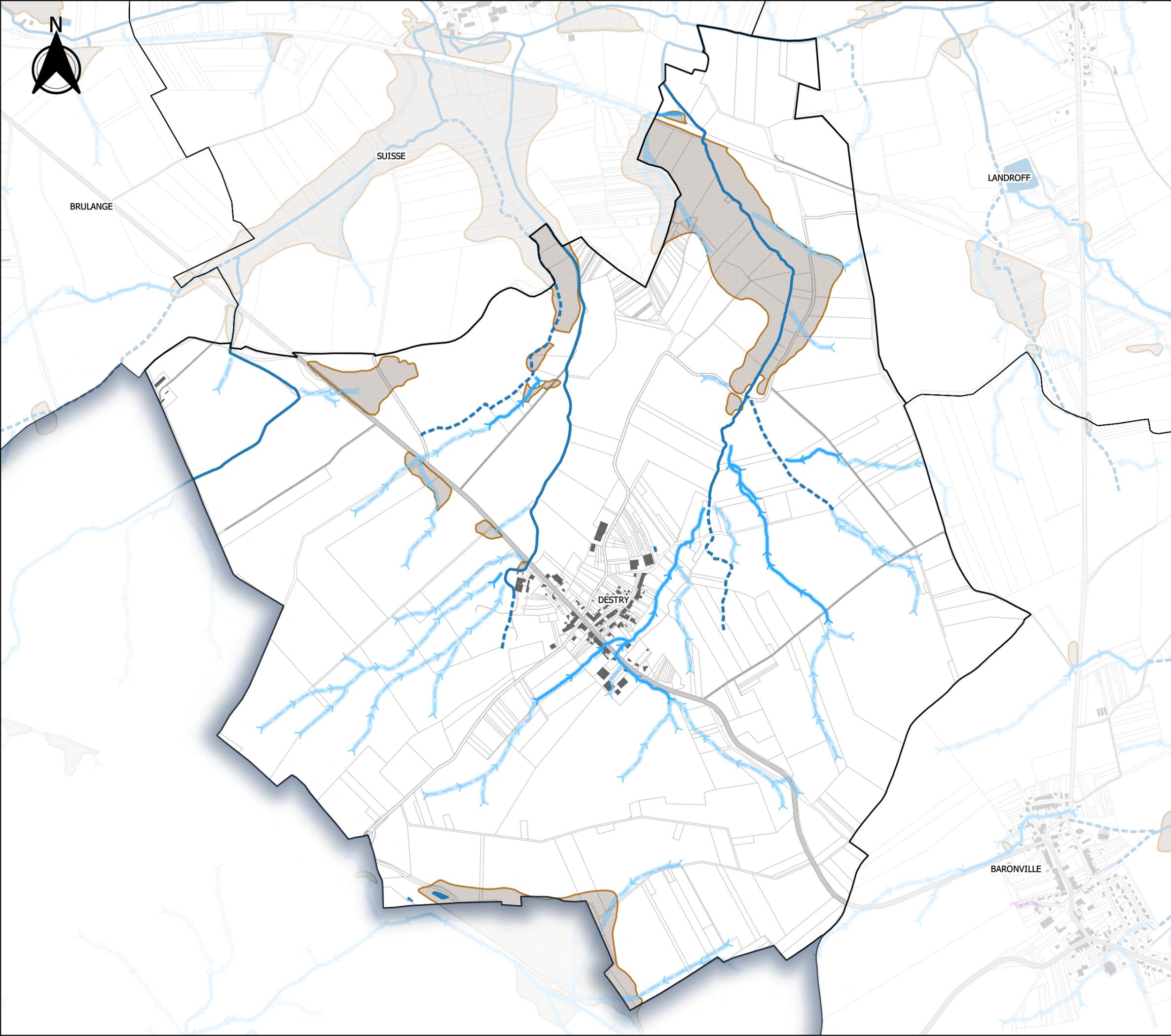
Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 200 400 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : DESTRY

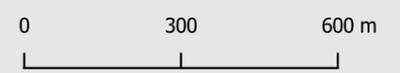
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)

 Cuvette potentiellement inondable

 Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : DIESEN

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

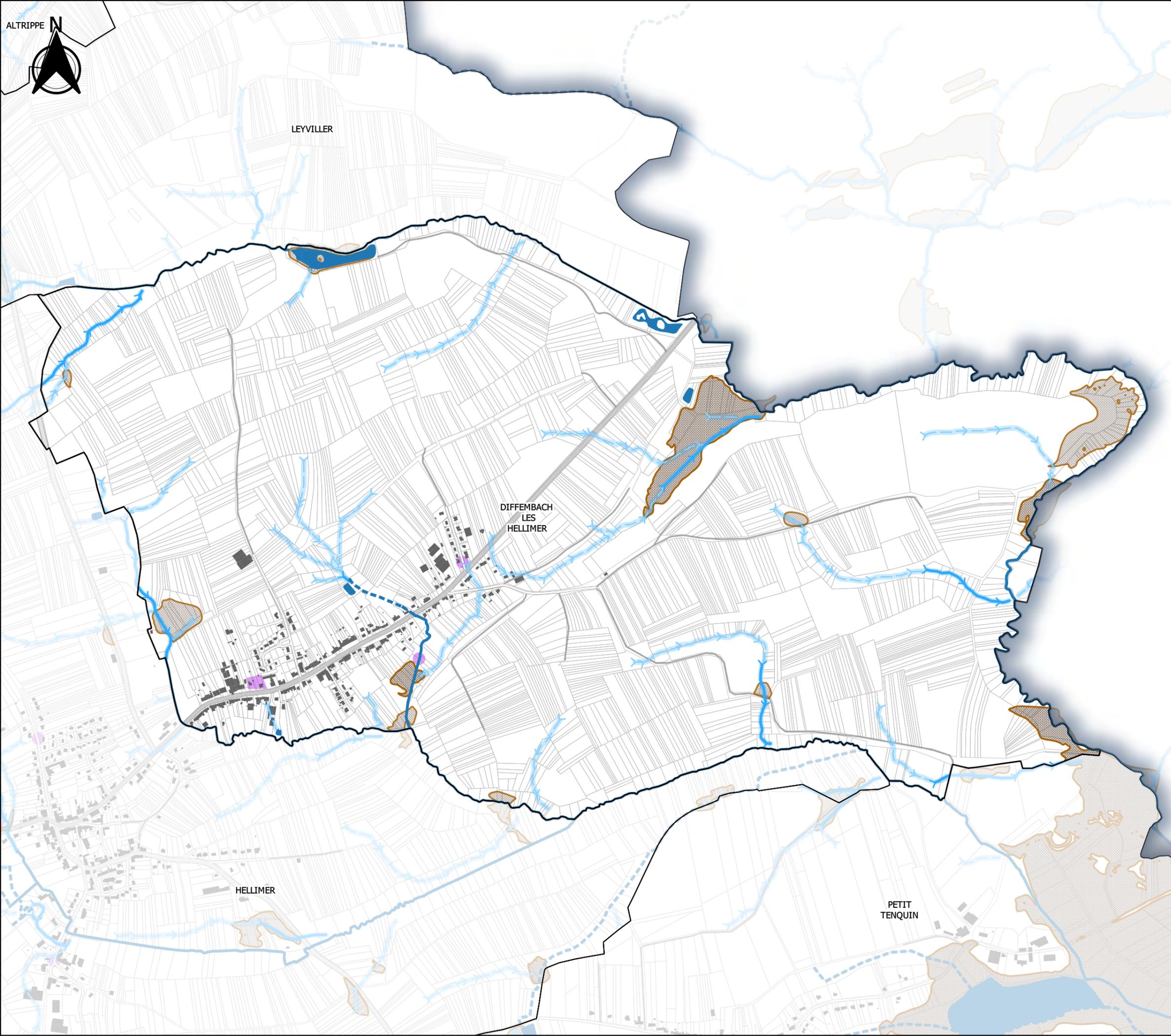
0 300 600 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : DIFFEMBACH-LES-HELLIMER

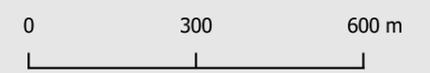


-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : EINCHEVILLE

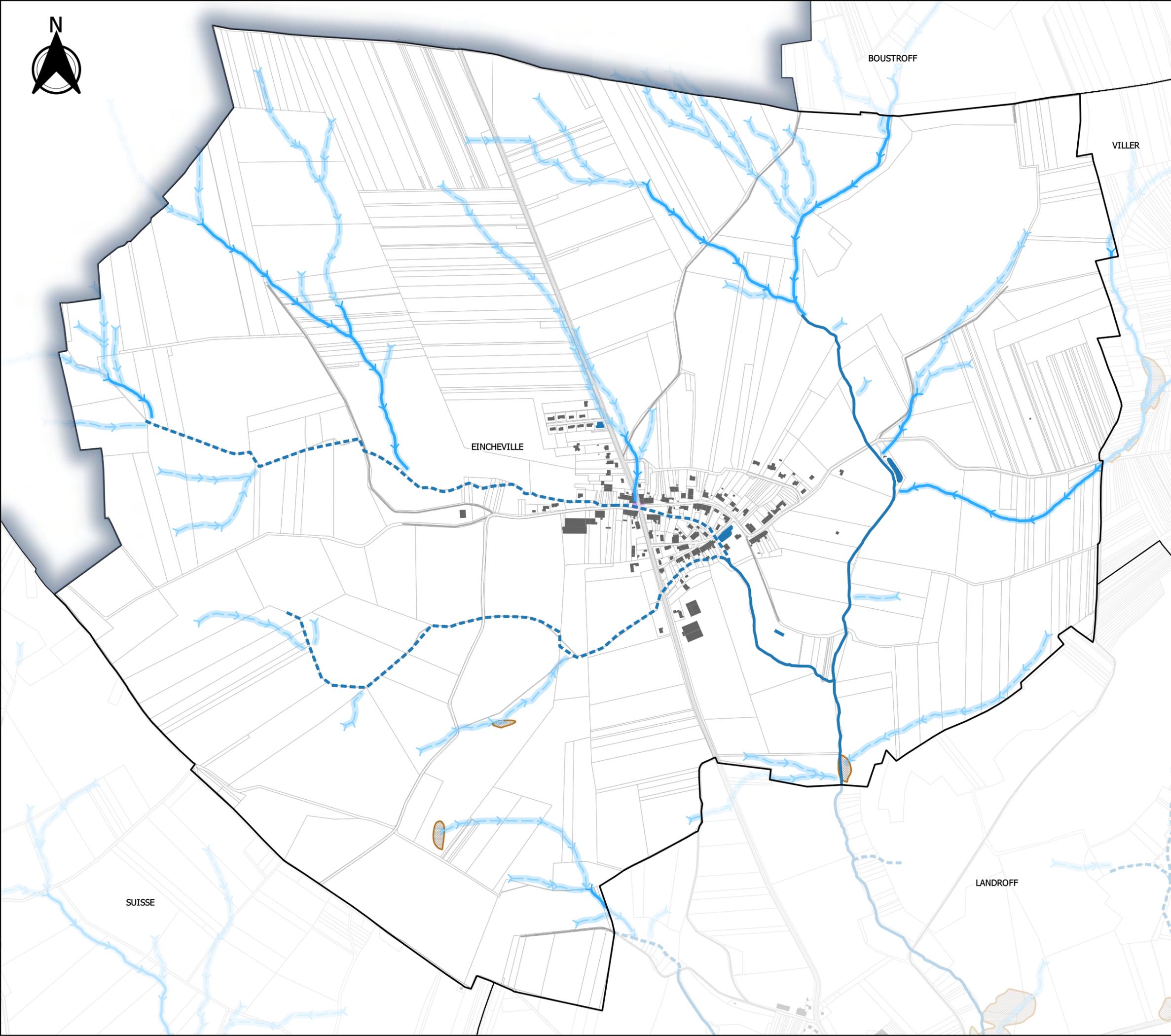
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



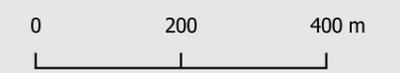


ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

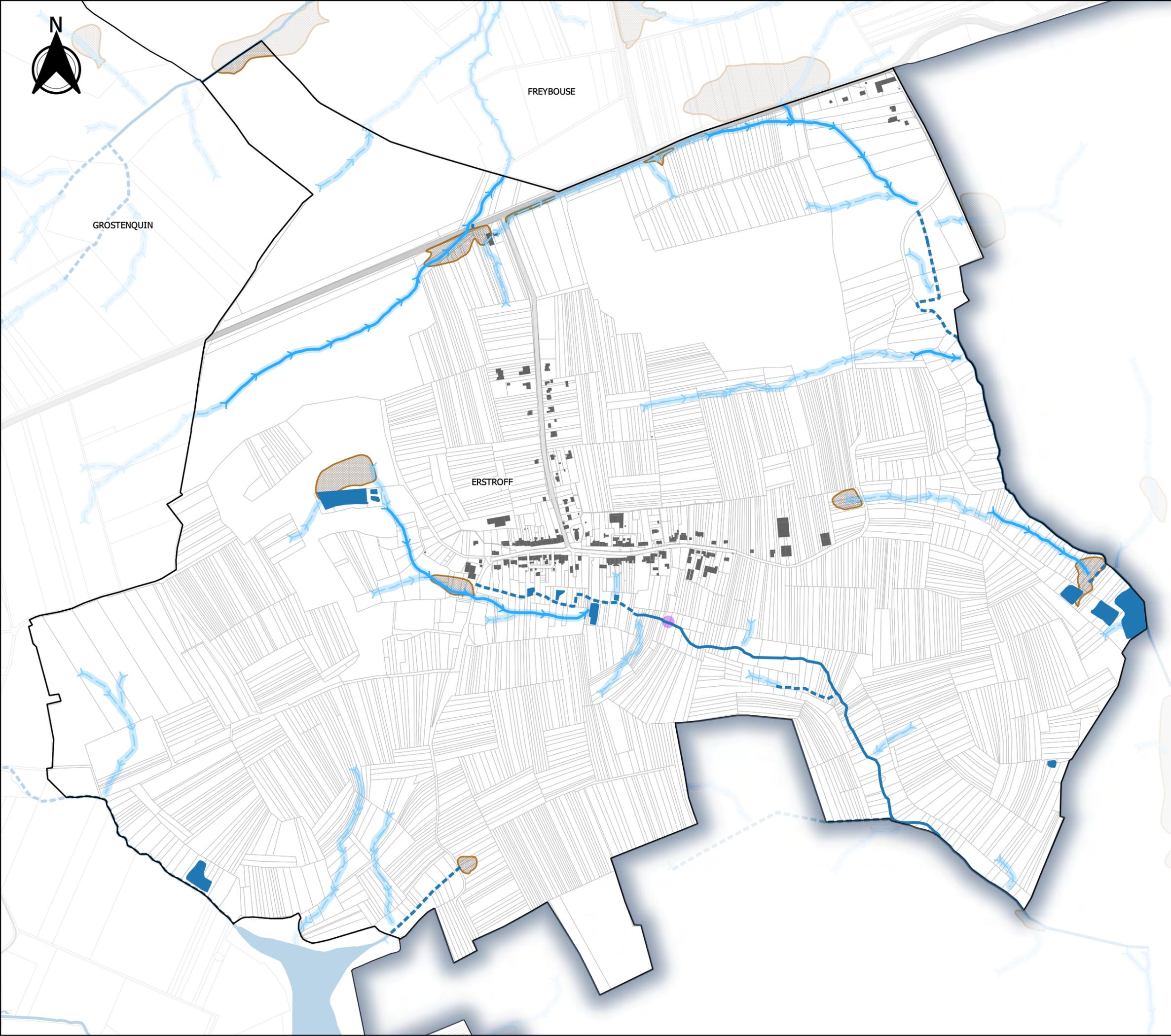
Commune : ERSTROFF

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
 -  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
 -  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
 -  Cuvette potentiellement inondable
 -  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





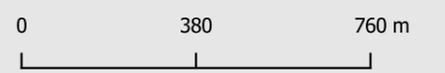
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : FOLSCHVILLER

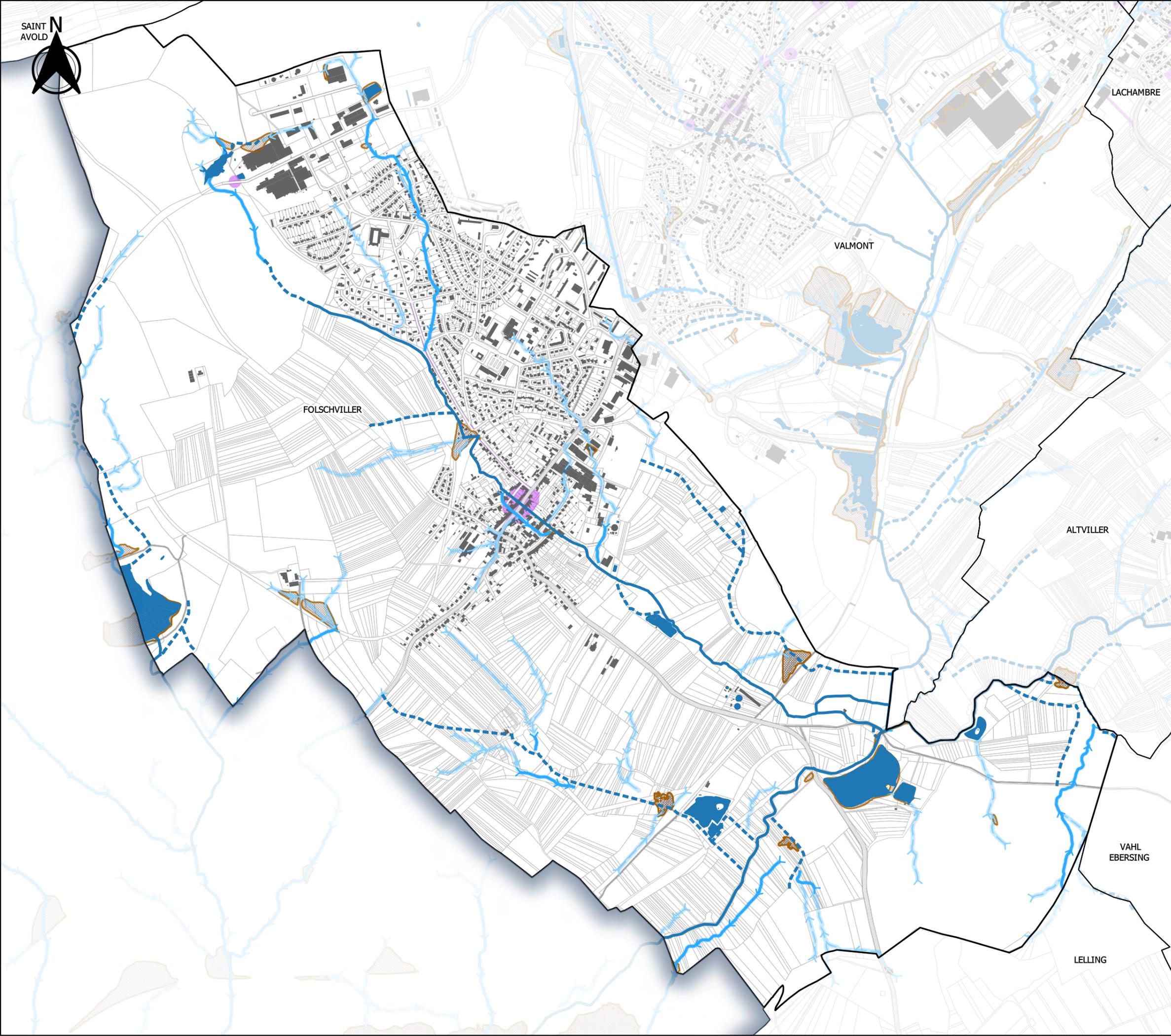
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





LIXING
LES
SAINT
AVO

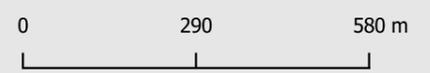
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : FREMESTROFF

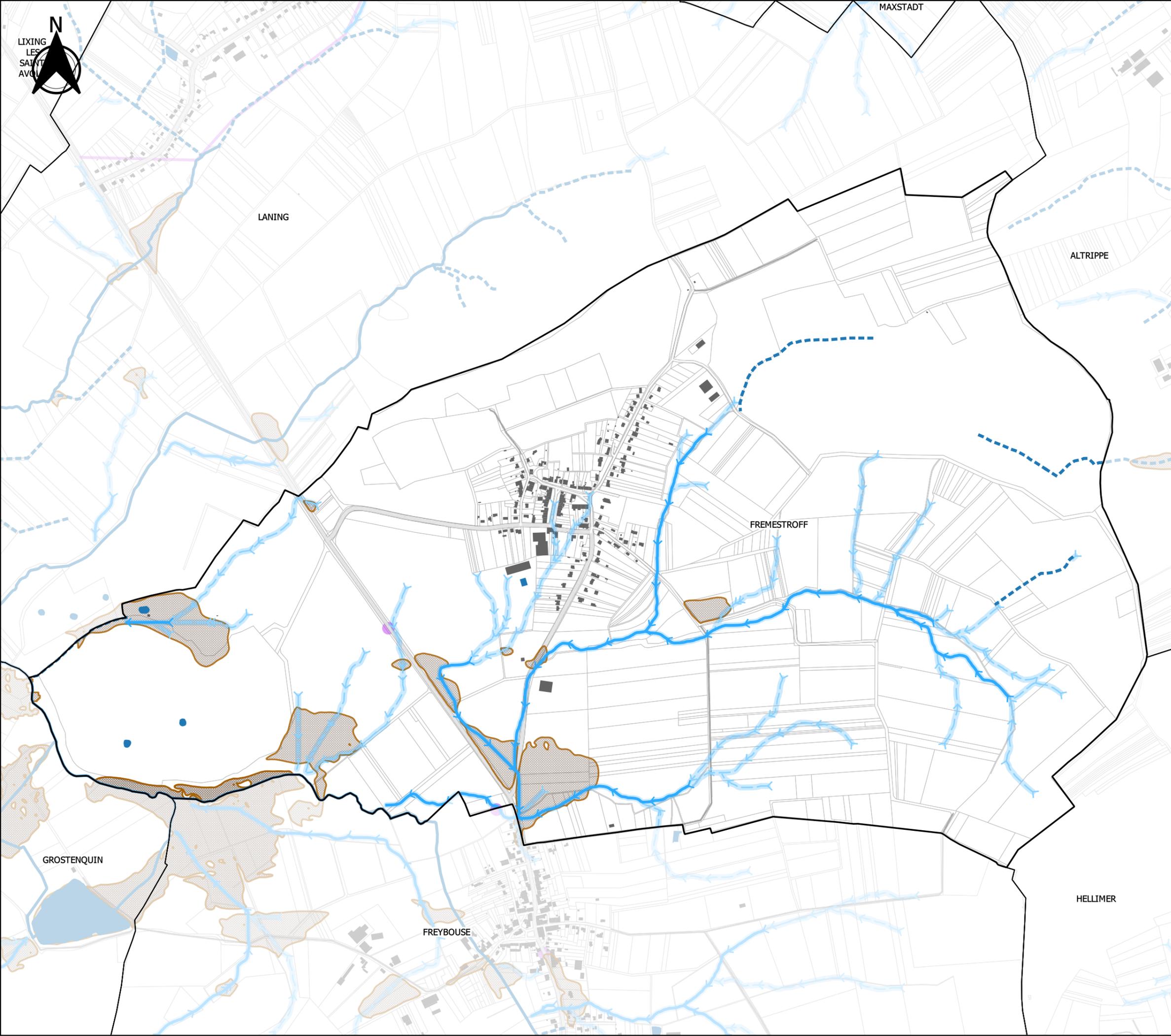
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

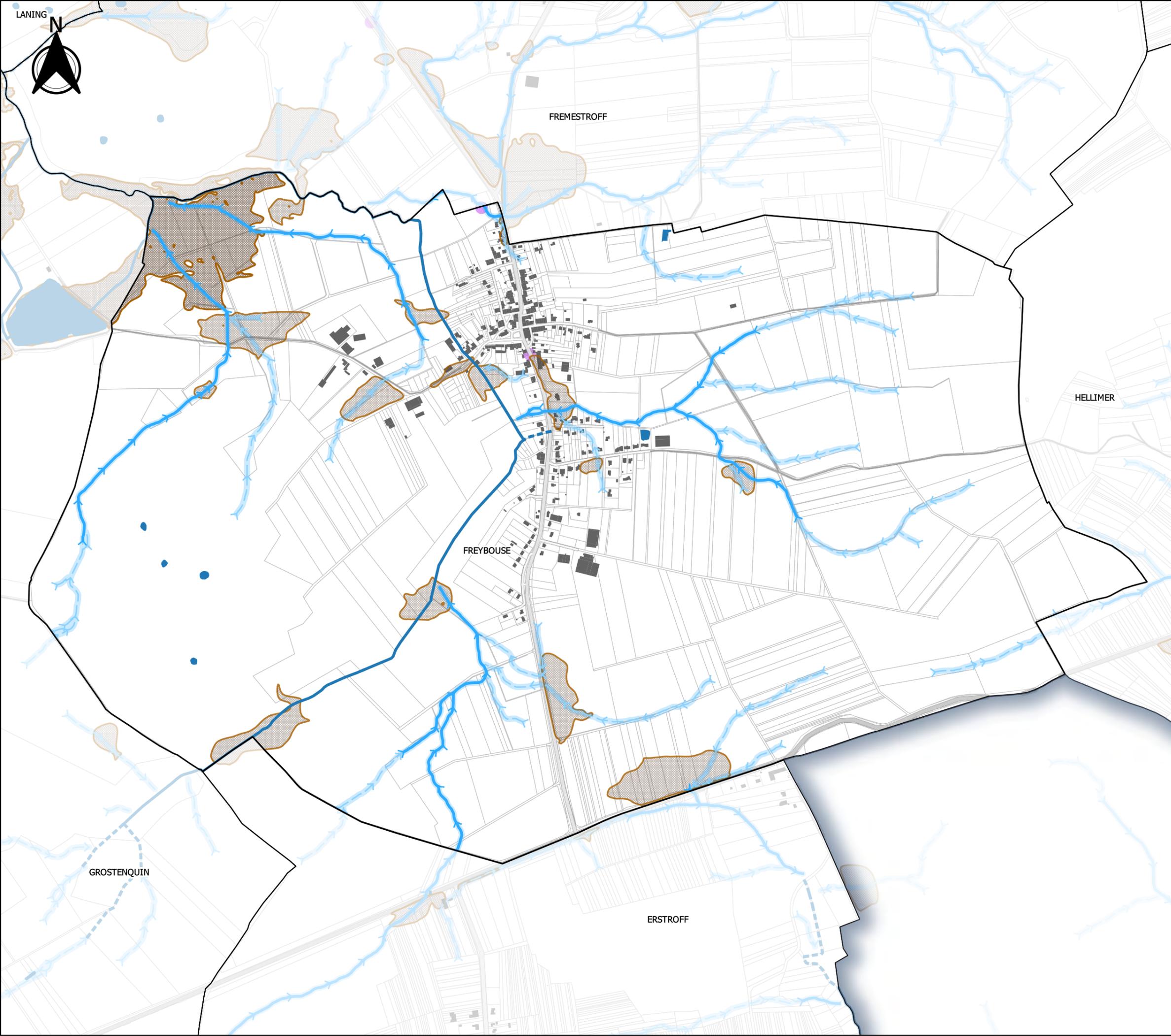
Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)
- 
- 



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





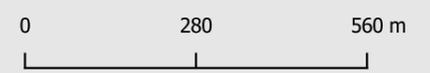
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des pluies exceptionnelles

Commune : FREYBOUSE

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)
- (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : GRENING

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

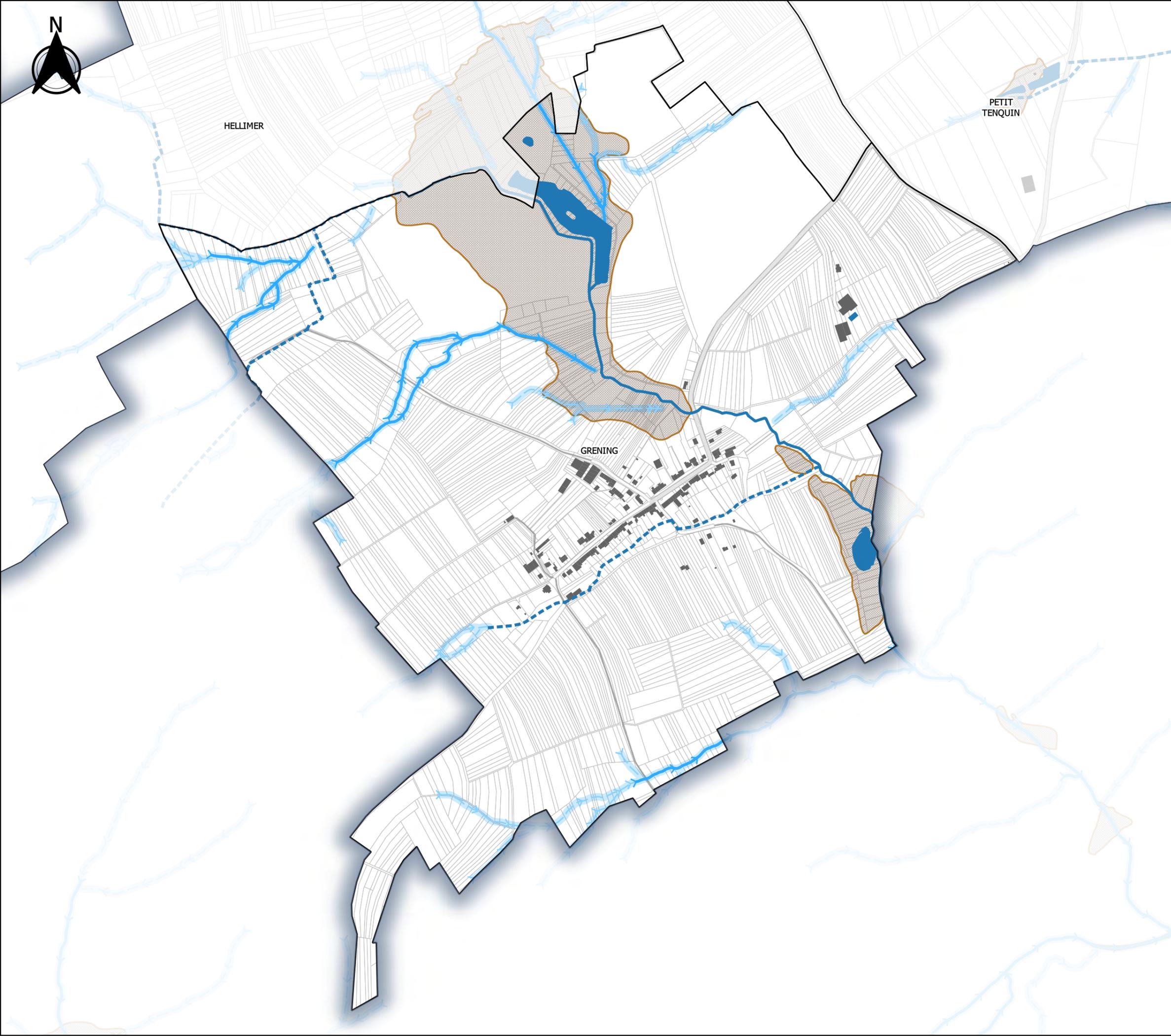
- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
 -  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
 -  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

 Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





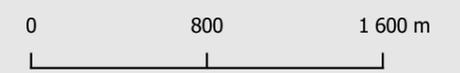
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : GROSTENQUIN

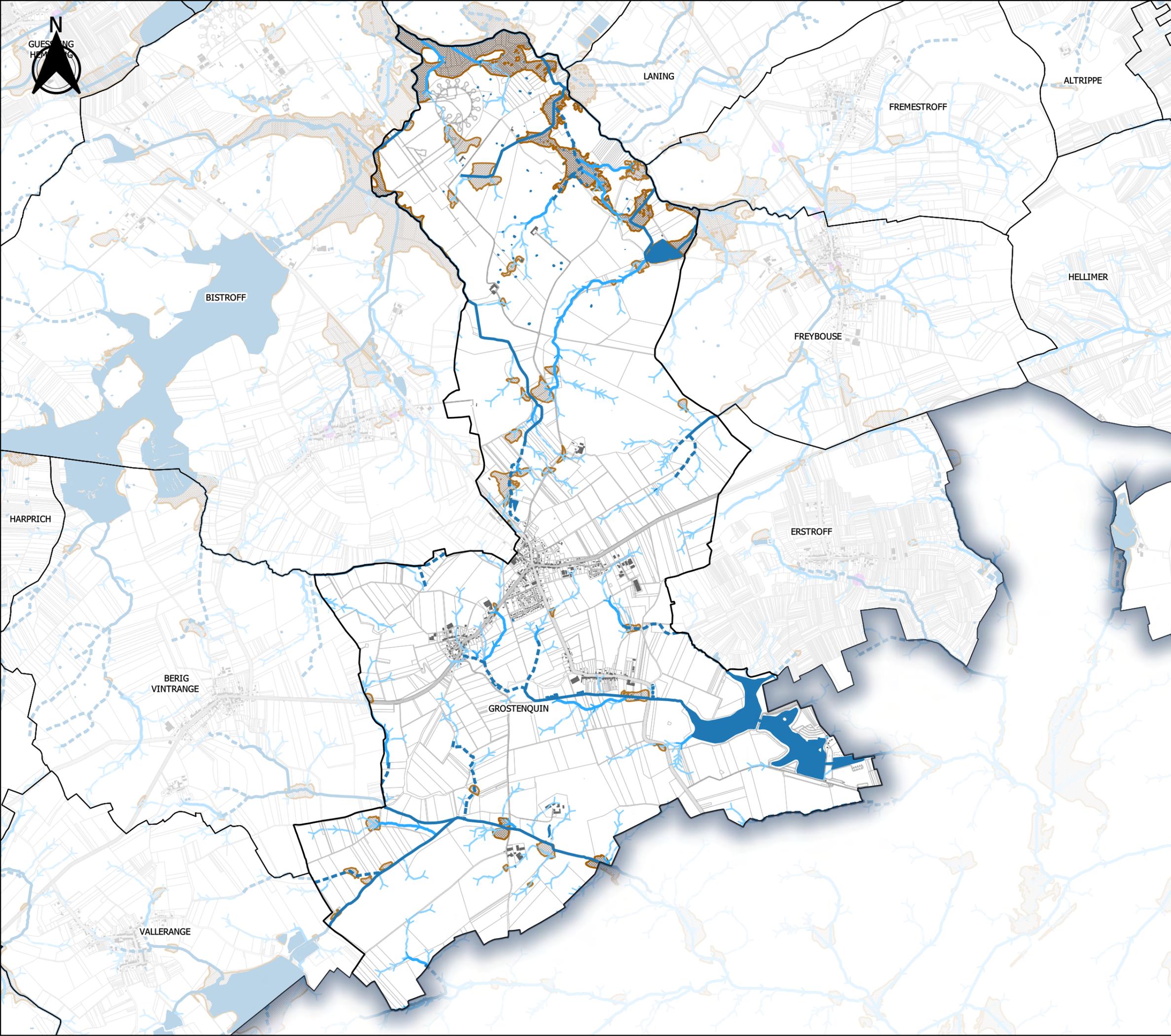
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





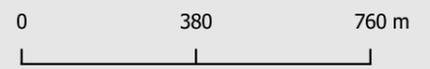
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : GUESSLING-HEMERING

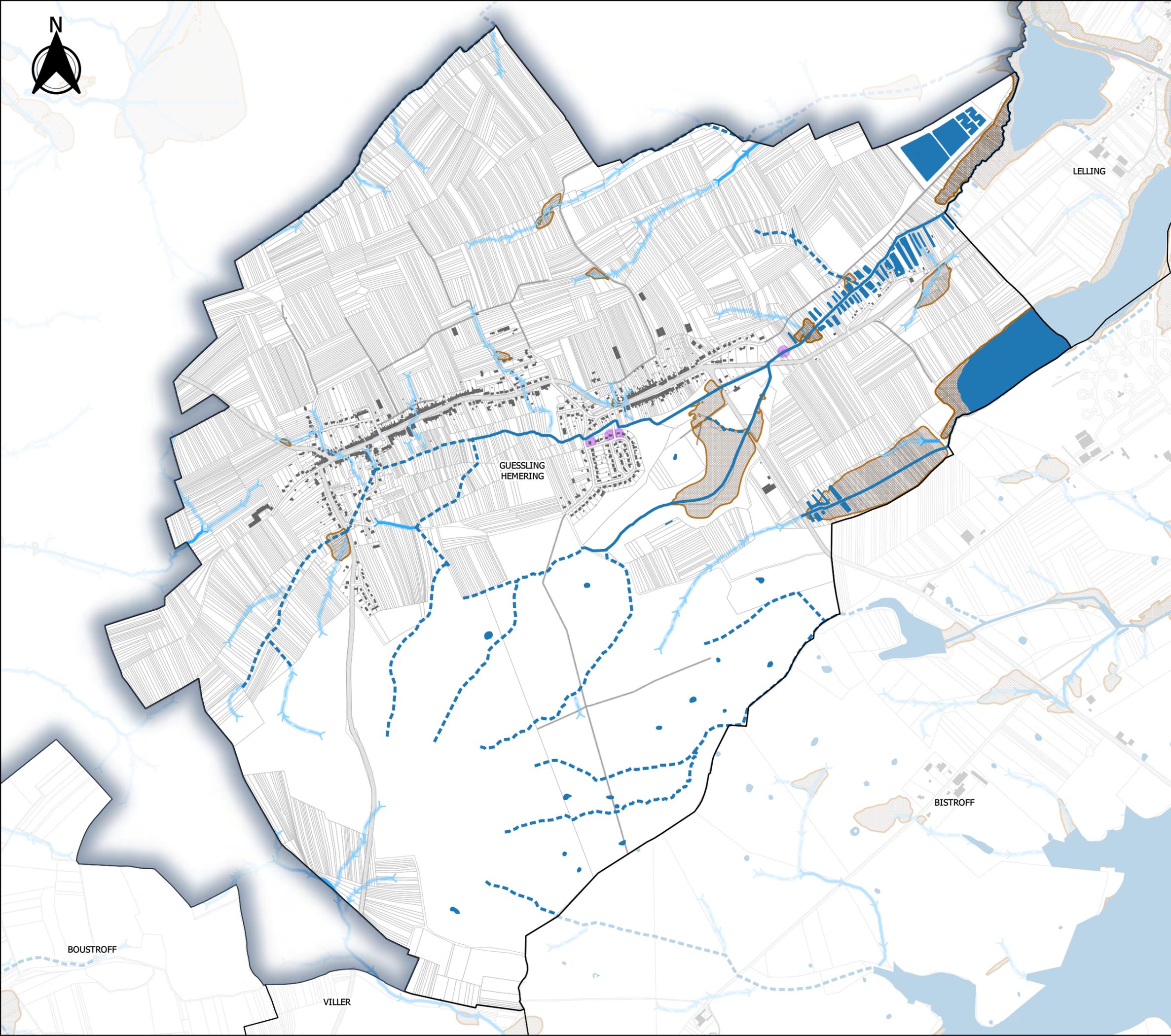
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : HARPRICH

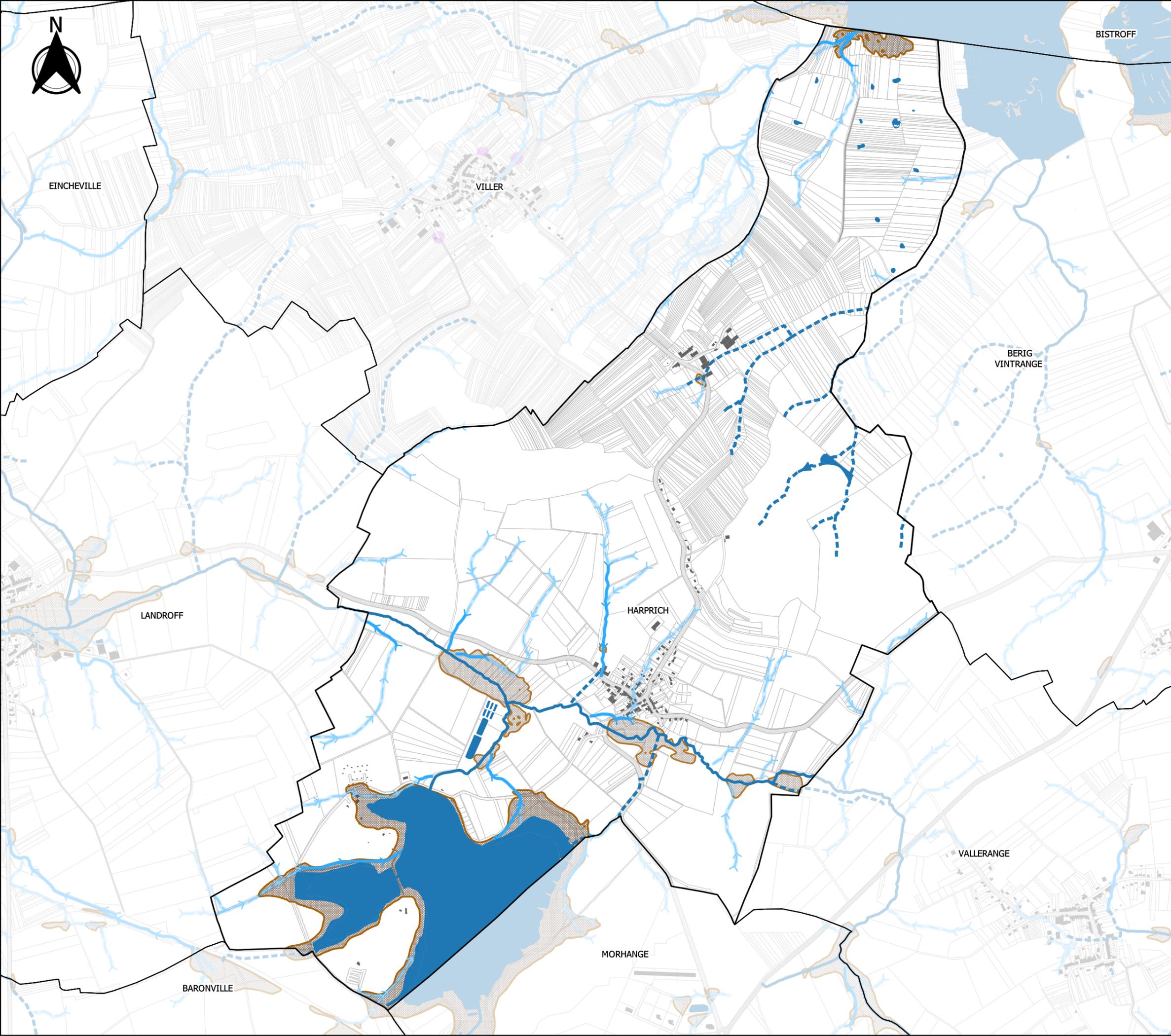
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

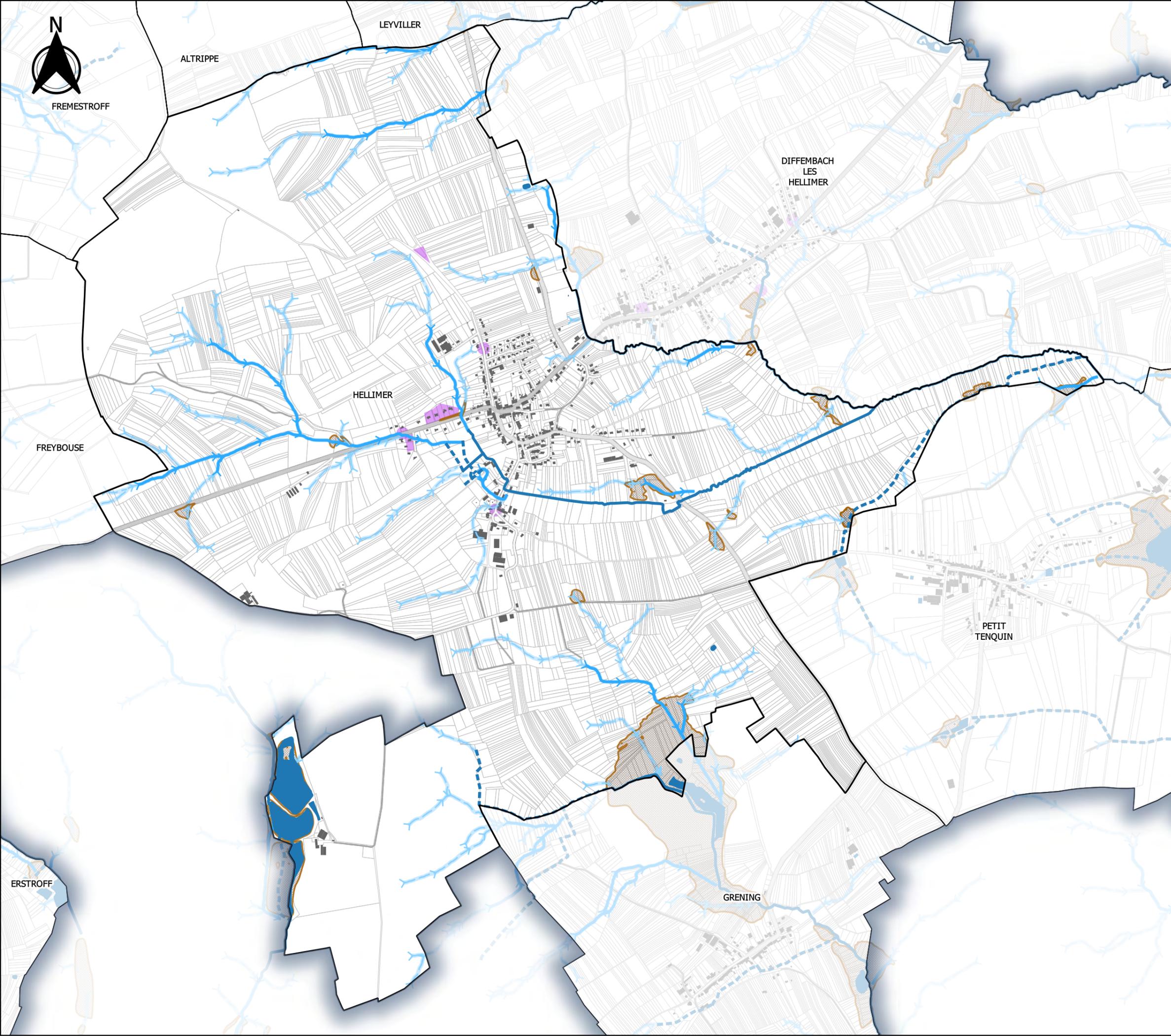
Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 400 800 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des pluies exceptionnelles

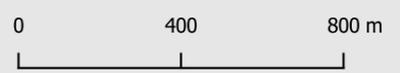
Commune : HELLIMER

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : L'HOPITAL

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 280 560 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LACHAMBRE

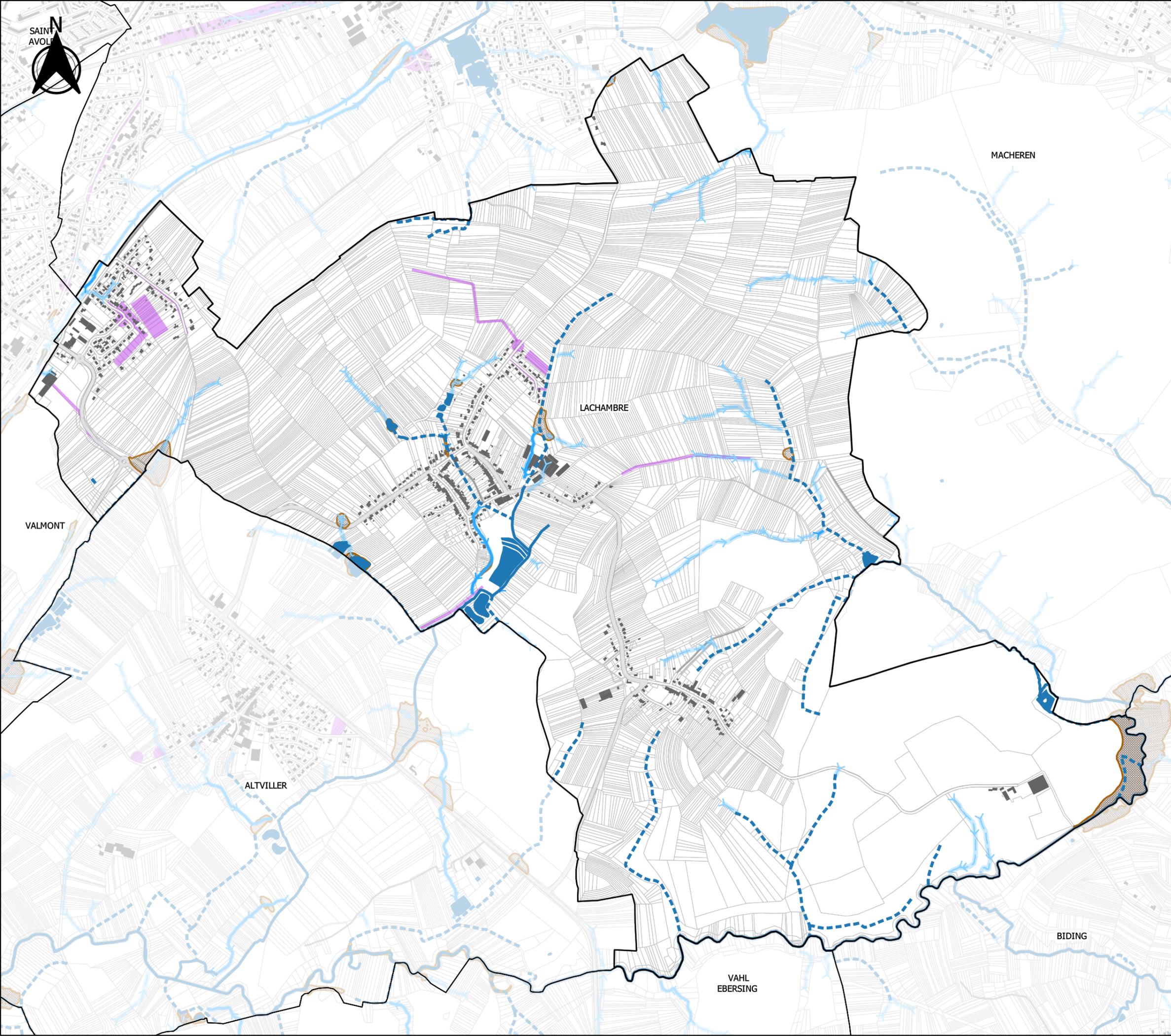
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 300 600 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LANDROFF

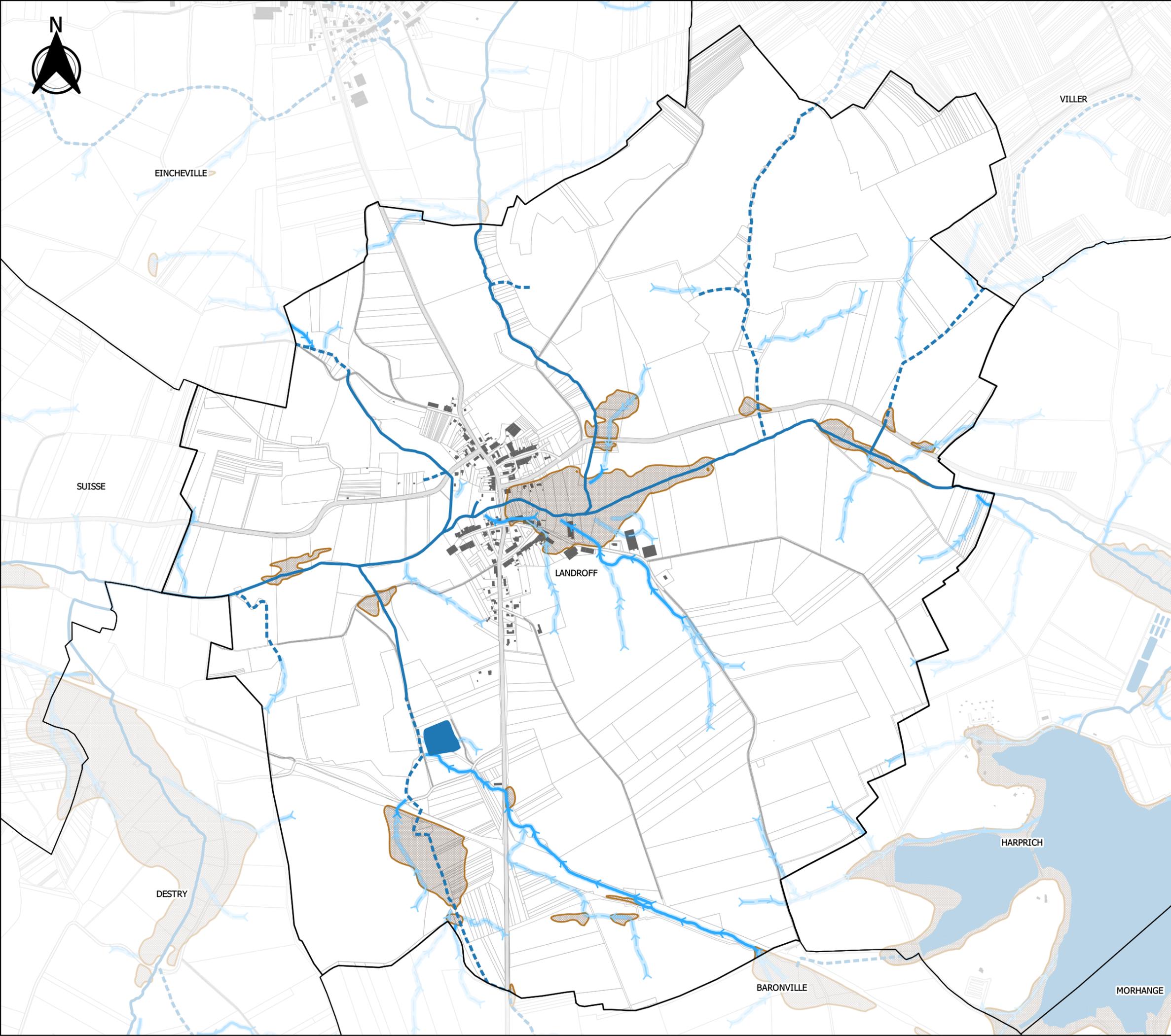
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

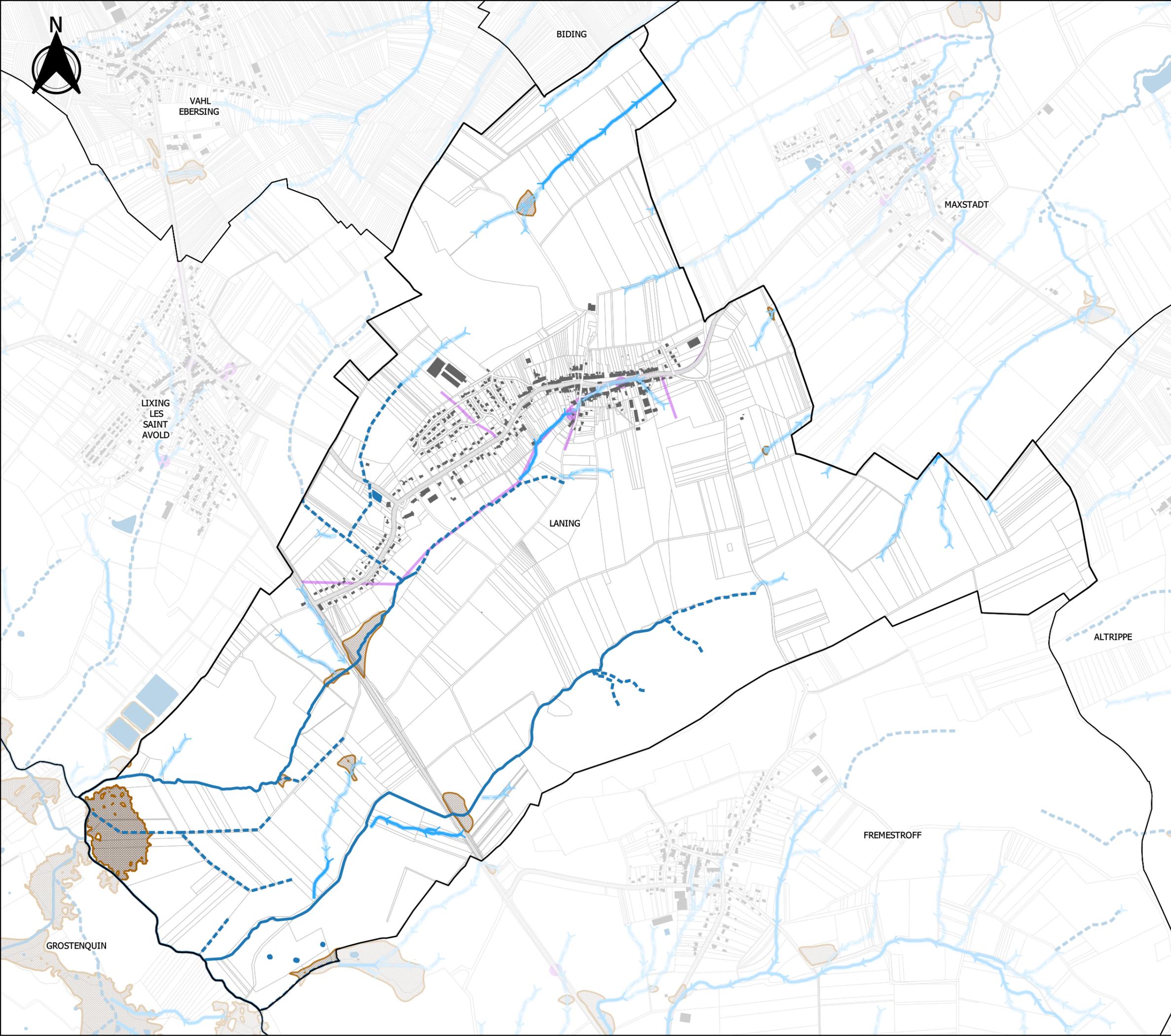
Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





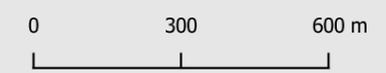
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LANING

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)
- Secteurs sensibles déjà survenus par le passé



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



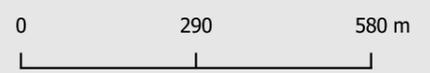
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LELLING

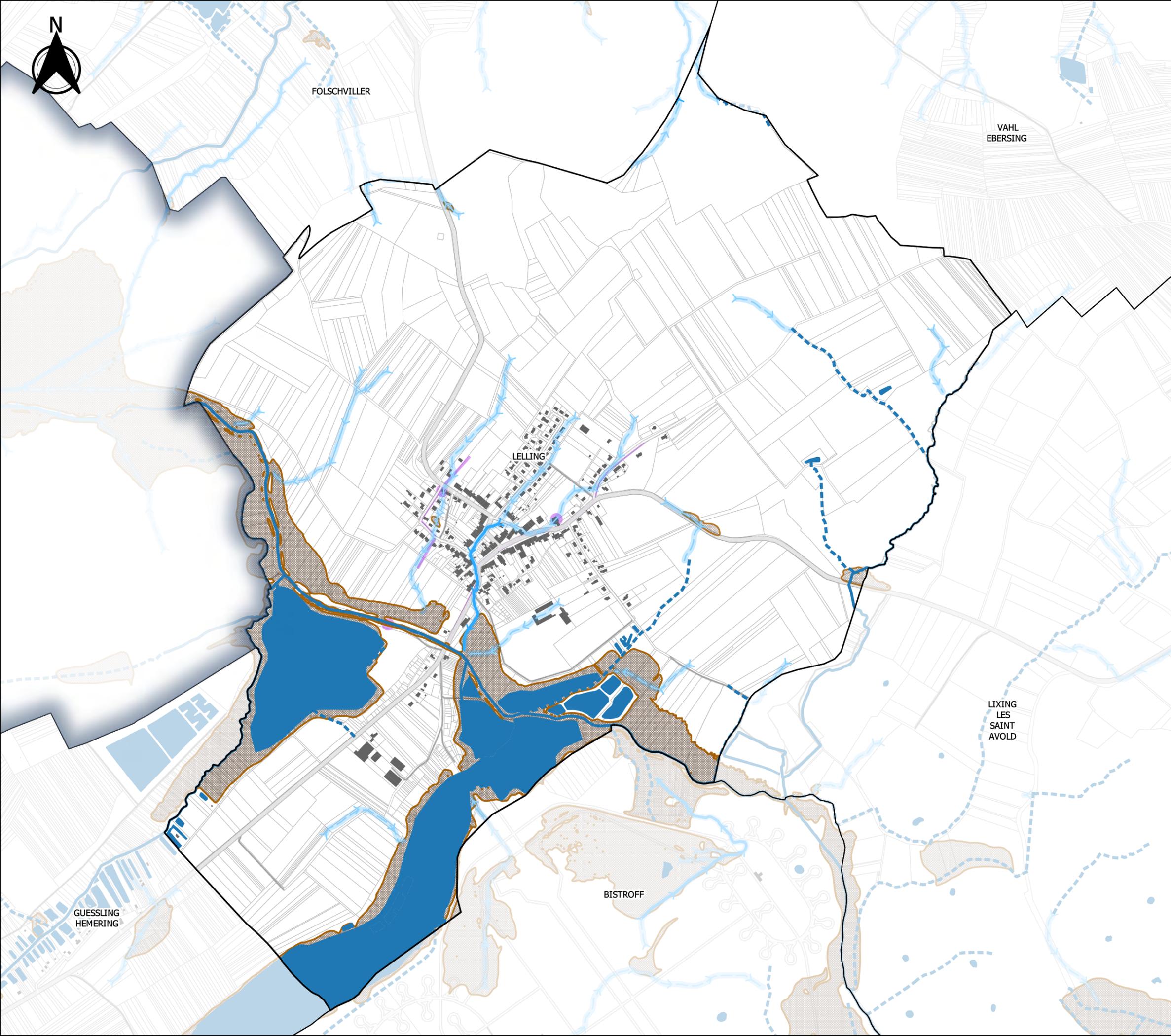
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)
- 
- 



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





MAXSTADT



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LEYVILLER

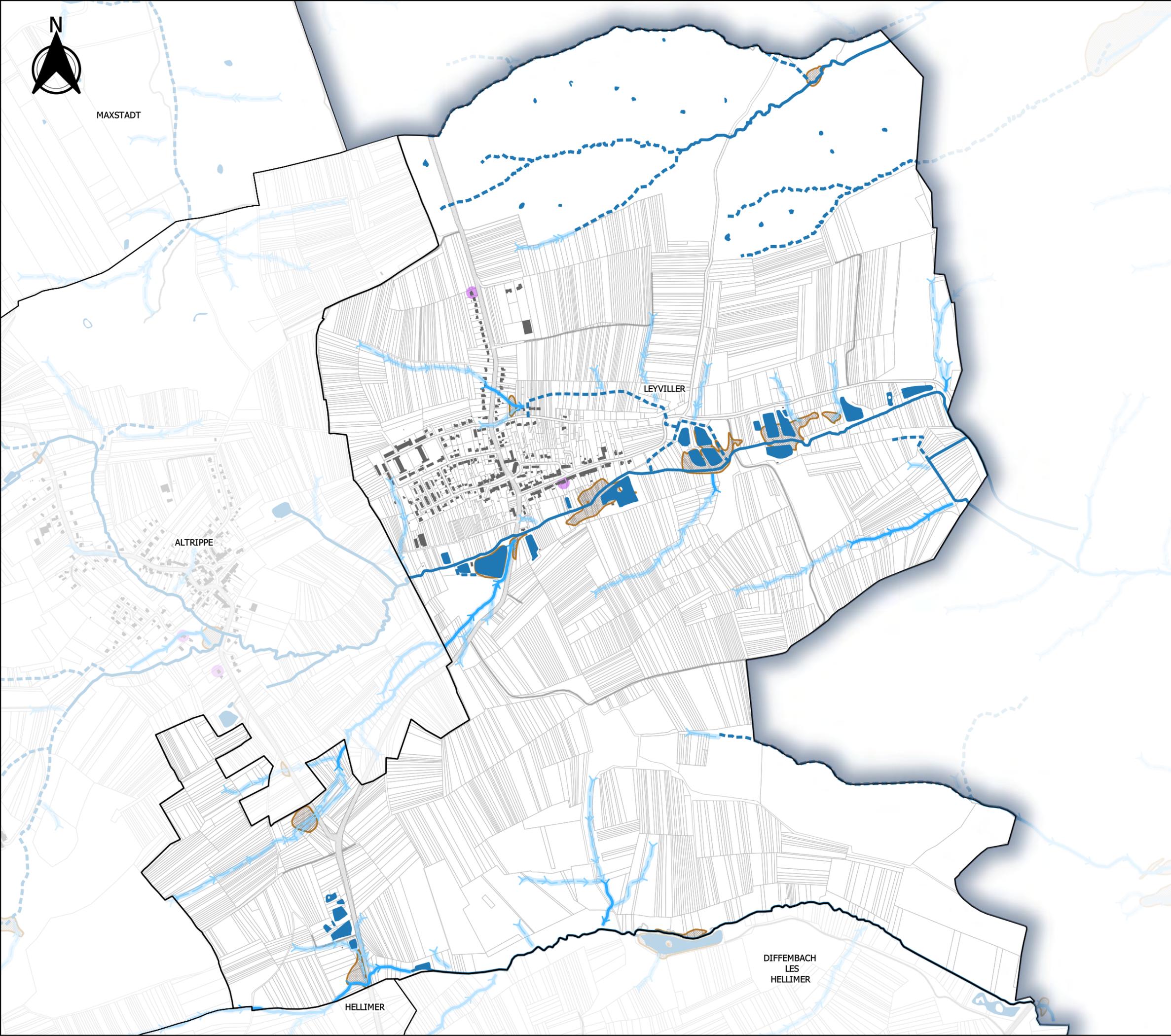
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ALTRIPPE

LEYVILLER

HELLIMER

DIFFEMBACH
LES
HELLIMER



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : LIXING-LES-SAINT-AVOLD

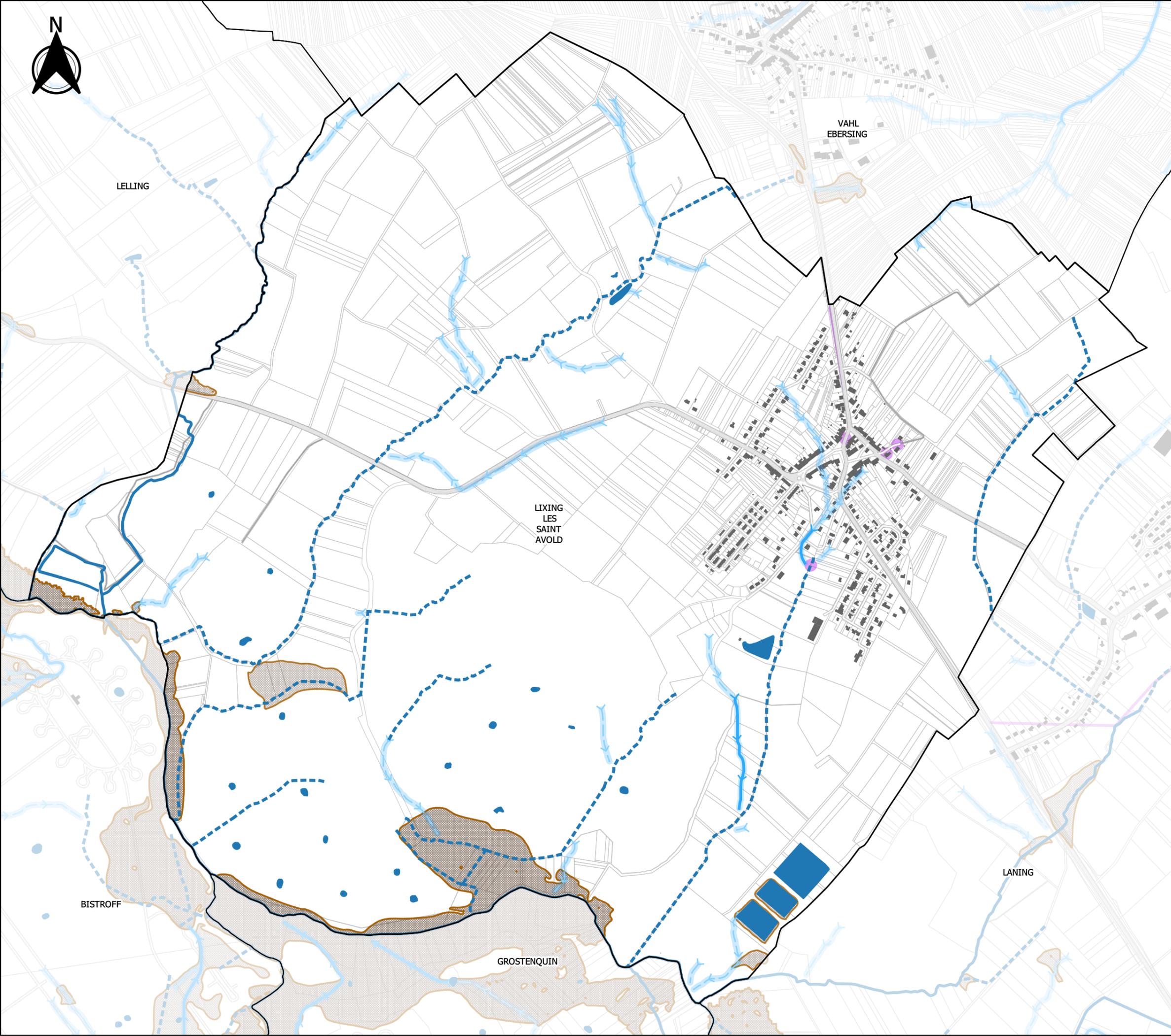
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)

0 270 540 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

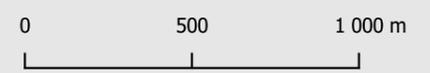
Commune : MACHEREN

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

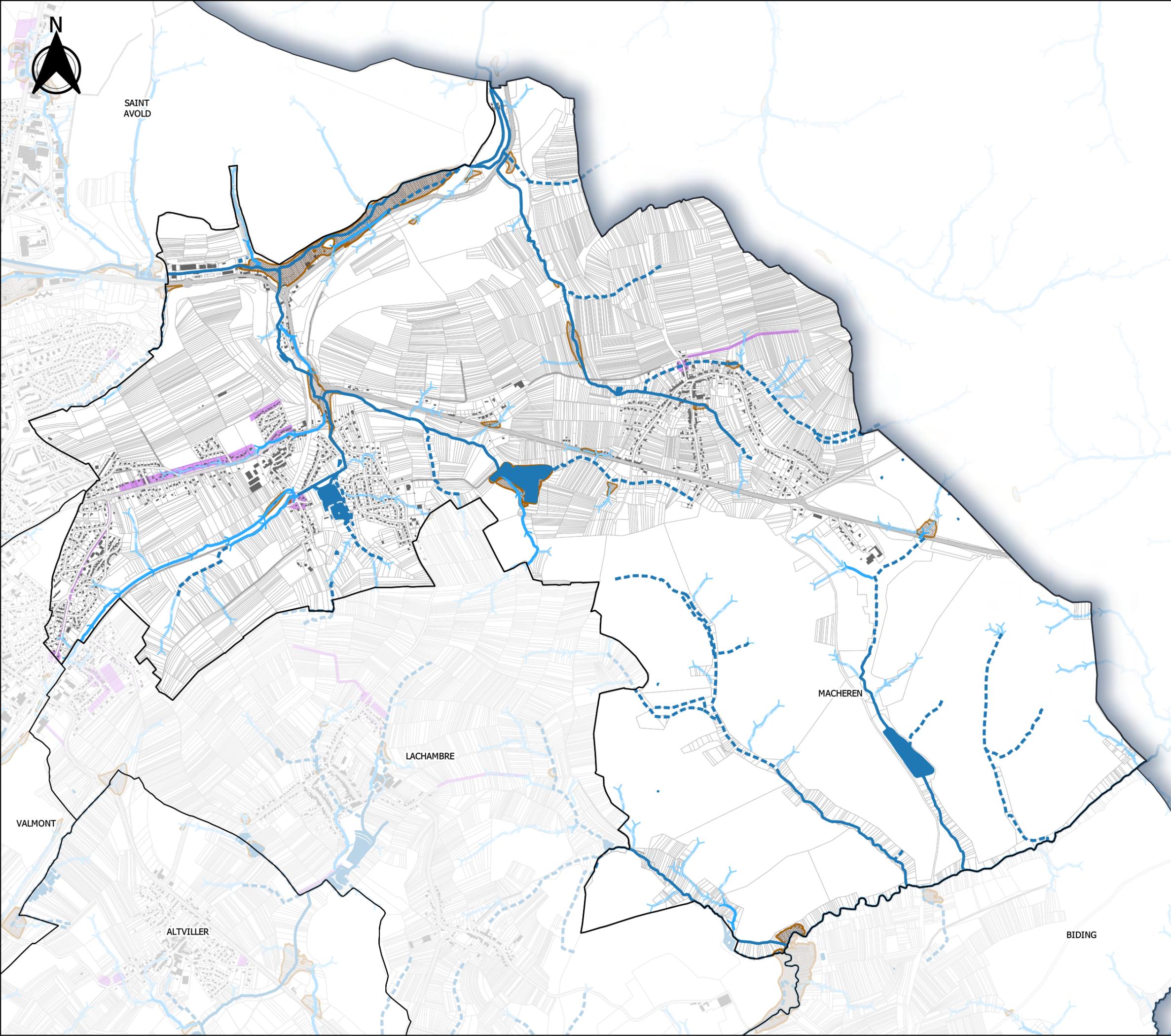
- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM





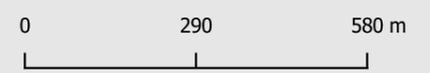
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : MAXSTADT

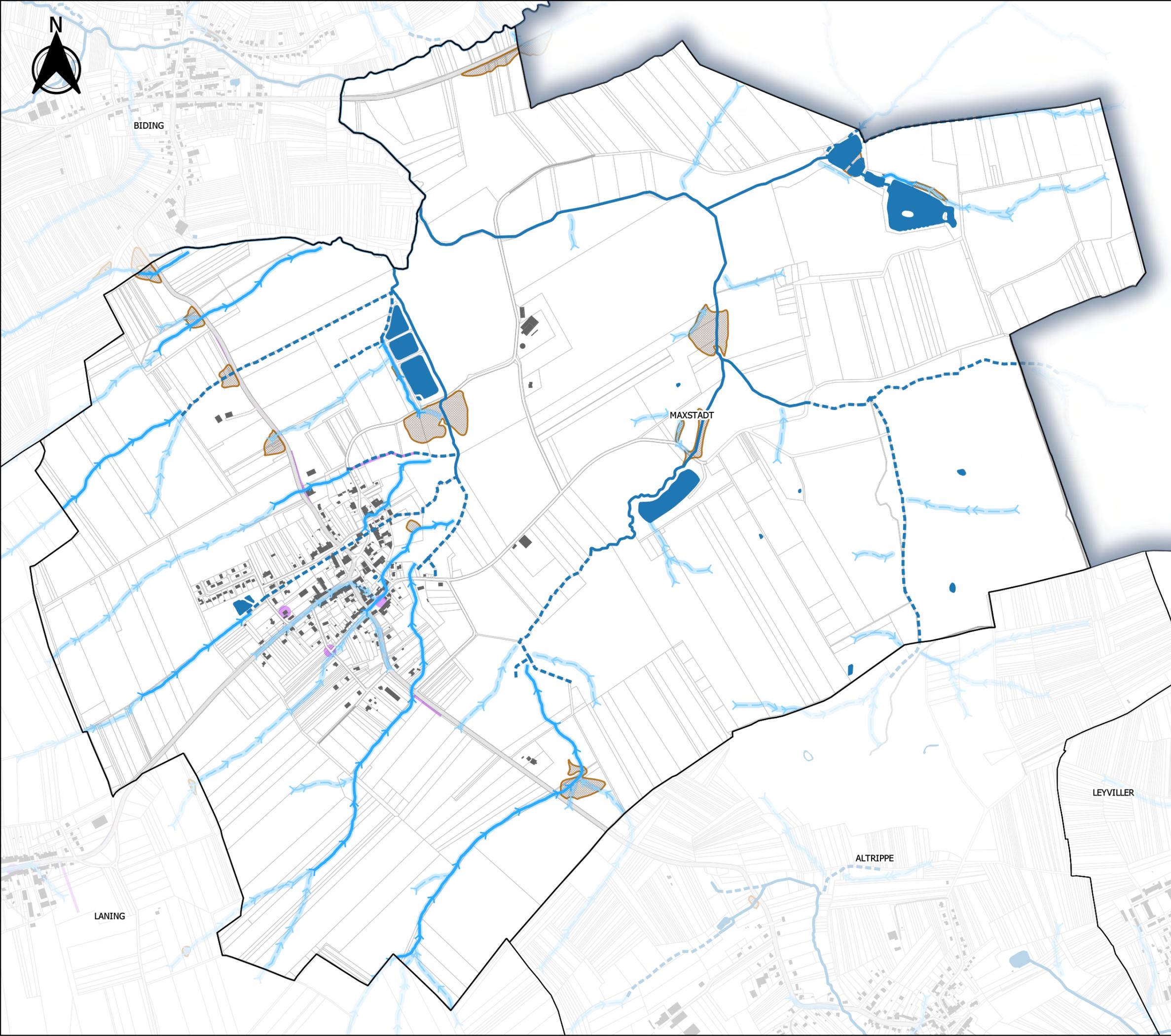
-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

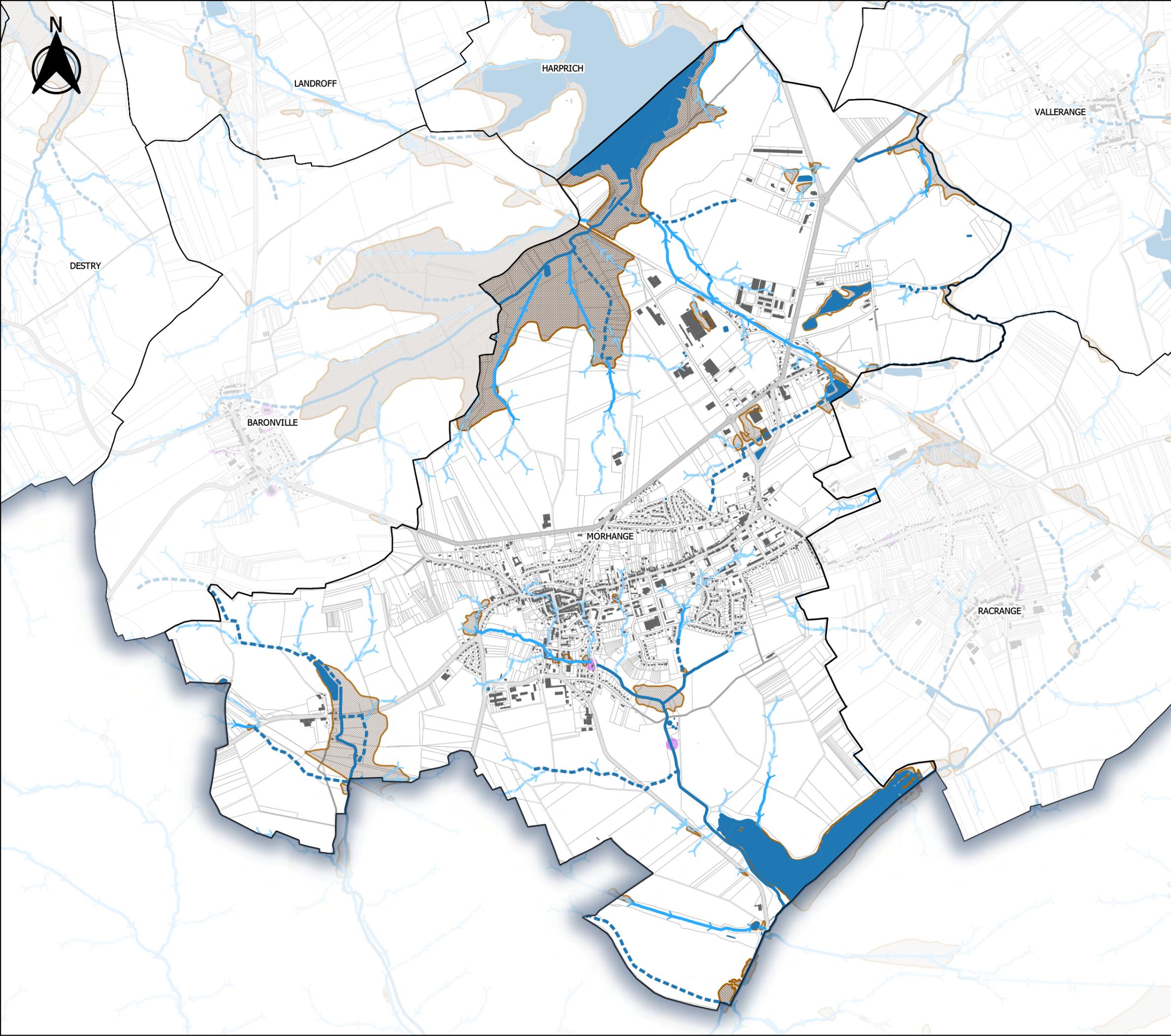
Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





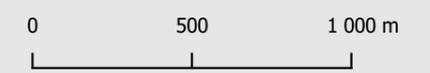
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des pluies exceptionnelles

Commune : MORHANGE

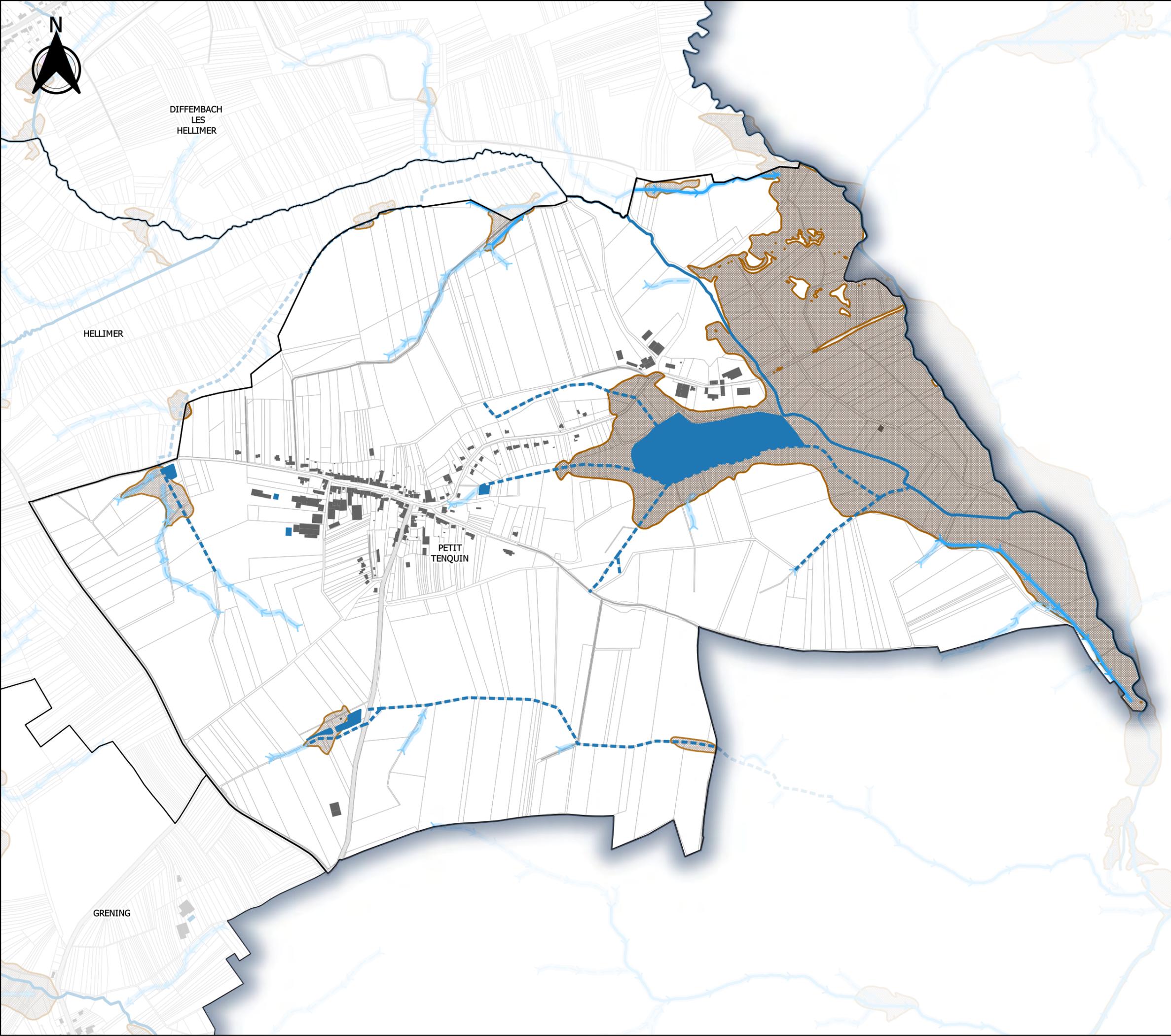
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des pluies exceptionnelles

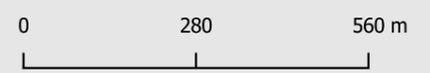
Commune : PETIT-TENQUIN

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : PORCELETTE

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 400 800 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



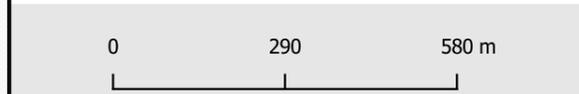
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des pluies exceptionnelles
Commune : RACRANGE

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
- Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
 Sources : IGN, OSM

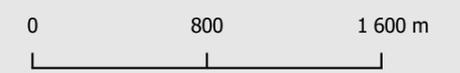


ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

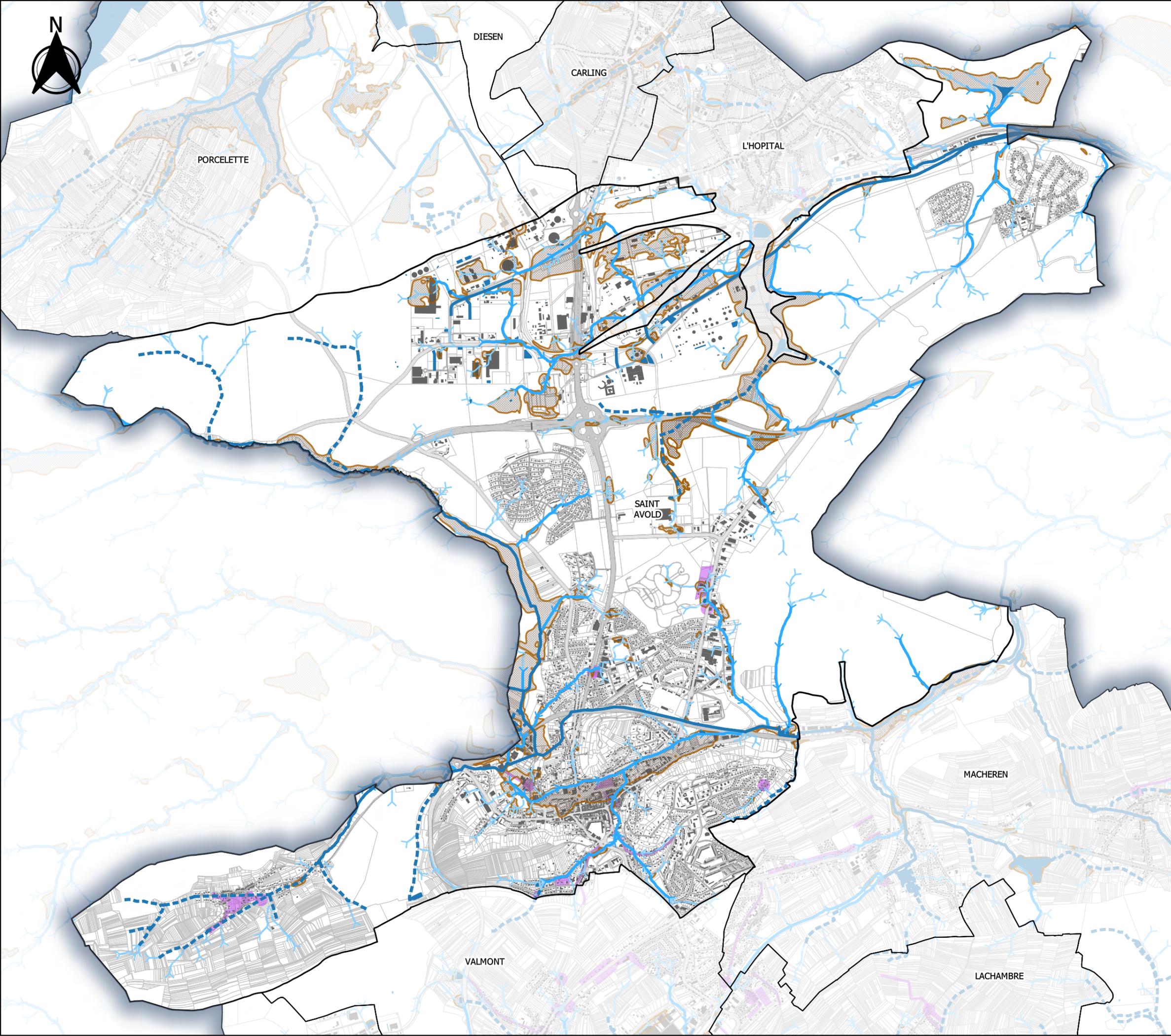
Commune : SAINT-AVOLD

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
 -  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
 -  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)
 -  Cuvette potentiellement inondable
 -  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : SUISSE

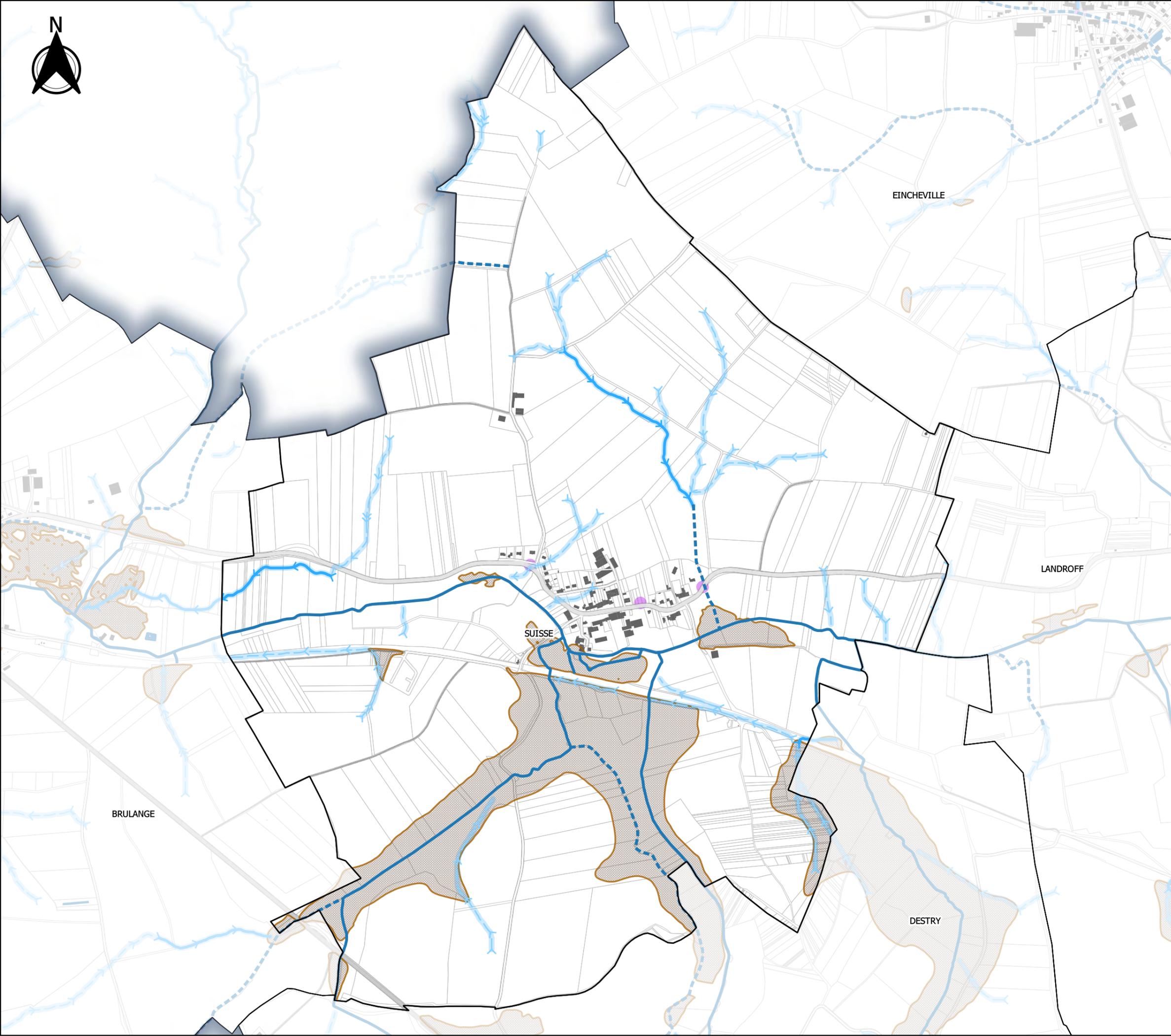
- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 300 600 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM





ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : VAHL-EBERSING

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
- Cuvette potentiellement inondable
- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 300 600 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : VALLERANGE

- Limites communales
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

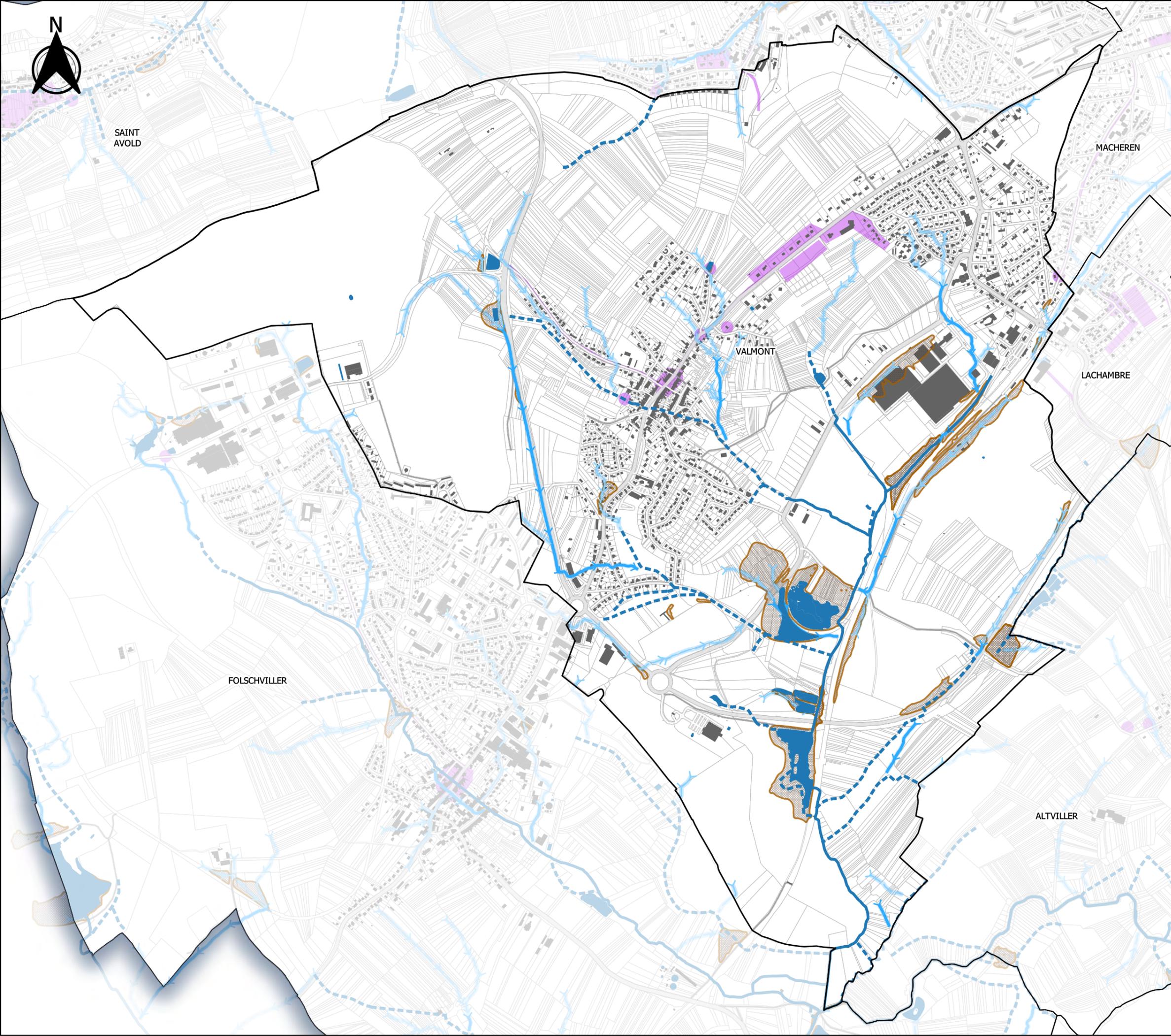
- Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
- Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
- Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)

- Cuvette potentiellement inondable

- Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)

0 300 600 m

Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

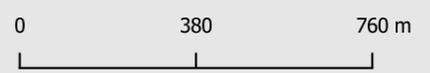
Commune : VALMONT

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

- Secteurs sensibles au ruissellement**
-  Axe de ruissellement principal (en aval d'un bassin versant d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire (en aval d'un bassin versant d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement (bande de 10 m de part et d'autre des axes de ruissellement)

-  Cuvette potentiellement inondable

-  Secteurs sensibles avérés (désordres liés au ruissellement déjà survenus par le passé)
- 



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM



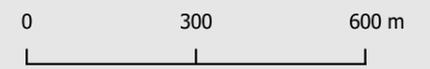
ZONAGE PLUVIAL
CARTE N°3
Gestion des
pluies exceptionnelles

Commune : VILLER

-  Limites communales
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau

Secteurs sensibles au ruissellement

-  Axe de ruissellement principal
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 30 ha)
-  Axe de ruissellement secondaire
(en aval d'un bassin versant
d'au moins 5 ha)
-  Zone sensible au ruissellement
(bande de 10 m de part et d'autre
des axes de ruissellement)
-  Cuvette potentiellement inondable
-  Secteurs sensibles avérés
(désordres liés au ruissellement
déjà survenus par le passé)
- 



Réalisation : SEPIA Conseils - avril 2023
Sources : IGN, OSM

